

**LE
PELLERIN**

**E.D.F. INVITE
LES ORGANISATIONS
AGRICOLES III**

apl

CHAQUE MERCREDI 5F • INFORMATIONS

REGIONALES • N° 150 DU 14 AU 21 JAN



**LEGITIME
DETENTE.**

**LE TUEUR,
ACQUITTE**



On peut rester actif après une bonne PAGE 2

HABITAT, TRANSPORTS

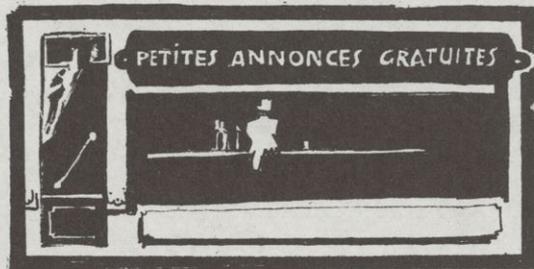
La commission, ayant terminé la réédition du "guide écologique de Nantes" (parution prévue : mars) repart sur de nouvelles bases en s'intéressant davantage à l'habitat :

- crise marquée de la construction (en particulier du côté de la maison individuelle) ;
- forte demande de logement "social" en centre-ville ;

- pour qui "renove"-t-on ?
- alternatives : y en a-t-il eu ? sont-elles possibles ?
- mais sans abandonner la défense des usagers :
- cyclistes (rencontre récente avec J.C. Bonduelle)
- piétons (trottoirs ou voies piétonnes ?...)
- transports publics...

Pour serier les questions et apporter des idées nouvelles, il est important de venir dès la première

réunion : MERCREDI 21 JANVIER de 18H à 19H30 7 bis av Guillon Nantes (donne sur la rue d'Allonville près du Jardin des Plantes).
Renseignements : Dominique de Ruyg 74.62.69. Philippe Connan 29.14.55.
Participer à la commission est un bon moyen de prendre contact avec les Amis de la Terre de Nantes (Permanence 32 quai Malakoff mercredi 17H30-19H).



LOGEMENT

RECHERCHE JF pour partager appartement T4 (quartier Pont de la Tortière) pouvant assurer la moitié du loyer : 520F TCC (possibilité allocation logement pour jeunes travailleurs de - 25 ans) tél au 89.04.85.

PARTICULIER vend maison pierre 14 rue de l'Eraudière cheminée séjour 30m² 2 chambres + 2 autres au premier, cuisine bain véranda cave jardin 100m² prix : 365 000 F.
Tél : 49.90.44.

JOUEURS de dulcimer tous niveaux : rencontre-échanges-tuyaux
A TI KENDALC'H 56 ST VINCENT SUR OUST
tél 16.99.71.18.10.
Le samedi après-midi 17 et dimanche 18 janvier.

VENDS disque 33T AC DC "Highway to hell" cause cadeau double emploi. 36F ! téléphoner à christiane au 76.26.33 le lundi de 11H à 17H. ou au 89.05.37. le mardi de 11H à 16H.

VENDS cause départ

Projecteur diapos quasi neuf Prestinox 624A 400F
Flash Braun F800 avec batterie au cadmium 700F
Boitier Pentax SP500 (usagé, cellule HS) avec 3,5X35mm état moyen et 3,5/135 bon état (vis) 600F
jeu de 10 filtres Ø 49 Ø52 Ø58 180F
Matériel de LABO :
compte pose Babuerie 220V 200F
bobineuse de 30 m 120F
cuve développement Paterson 60F
mire de mise au point 20F
reproducteur diapos 1 x 1 Soligor 50F
2 plaques glaceuse 30 x 40 neuves 50F
1 cellule sixtino 2, neuve 150F
Pentax 6 x 7 2,4/105 mm 2 visées 3500F.
Contacter RENAUD tél. 84.22.40

Cherche une antenne de télé d'occasion, si vous en avez une à me proposer, téléphoner : 76.10.24. l'après-midi demander Anne-Marie.

Elèves ingénieurs ENSM donnent cours maths-physique ts niveaux
Tél : 76.43.93. après 20H Chbre 288 si absent laisser message.
LE FLOUR JEAN CLAUDE C.U. Launay
Violette Chbre 288 44072 Nantes

ARAD, Association pour le Reclassement des Anciens Délinquants vient de débarquer sur Nantes, cherche des diffuseurs de presse, ils parlent de 200F par jour (Hum hum..) s'adresser à partir de 9H30 à la Coquille 2 place du Commerce.

SOMMAIRE

- JUSTICE
 - le tueur et l'empoisonneuse..... 3,4,5
 - Je dois sortir de prison. 6
- ENVIRONNEMENT
 - Des déchets à la pelle... 7
- NUCLEAIRE
 - Le Pellerin, avancées en douceur..... 8
- GREVE
 - Transfusion, panne sèche. 8
 - INSEE - grève du clavier. 9
 - VENDEE - grève servile... 10
- SANTE
 - Naissance..... 11
- LES PERES DIVORCES..... 11
- LES RINGARDS DE L'ANNEE..... 12
- INTERNATIONAL
 - Salvador..... 13
- MINORITES
 - Corses..... 13
- BREVES..... 14
- CULTURE
 - Théâtrequipe..... 15
 - Morange et Fertier..... 16
 - Delahaye..... 16
 - Mégostar..... 16
 - La Chamaille..... 17
- B.D..... 18
- CINEMA..... 19

APL (Périodique) / Dir. : Jacques Sauvageot / Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre : 26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes / Tél. 76.26.33

ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

Un trimestre 12 numéros : 60F Soutien : 70F
Un semestre 24 numéros : 120F Soutien : 200F
Un an 48 numéros : 225F Soutien : 300F

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Imp. Mellinet - Nantes

3 numéros gratuits

Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM

PRENOM

ADRESSE

Je (nom) _____

Adresse _____

souscrits pour

- moins de 100 F

- entre 100 F et 200 F

- plus de 200 F

PERMANENCES:

du Lundi au Vendredi, de 17 à 19h ; et Samedi de 10 à 12h30.
Tel: 76.26.33.

Le journal paraît chaque Mercredi. Textes et articles doivent nous parvenir au plus tard samedi matin. (Petites annonces & dates de calendrier ont droit à un sursis jusqu'à Lundi midi) Pour nous faciliter le planning du numéro en cours et s'assurer de la place disponible, nous prévenir par bigophone pour en discuter (même si le texte n'est pas encore écrit)

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann 44300 NANTES.

assises

LE TUEUR

La Cour d'Assises de Loire-Atlantique a acquitté Michel Fradet, éleveur de dindes, brave homme et bon père de famille qui n'a pas hésité à abattre de sang-froid un voleur de gallinacées, Albert Allard, dix-huit ans.

Légitime défense, ont déclaré les jurés. Etrange extension de cette notion pourtant définie de façon précise par le Code Pénal et les tribunaux. Etrange glissement de la loi vers la justice sommaire des maniaques de la propriété.

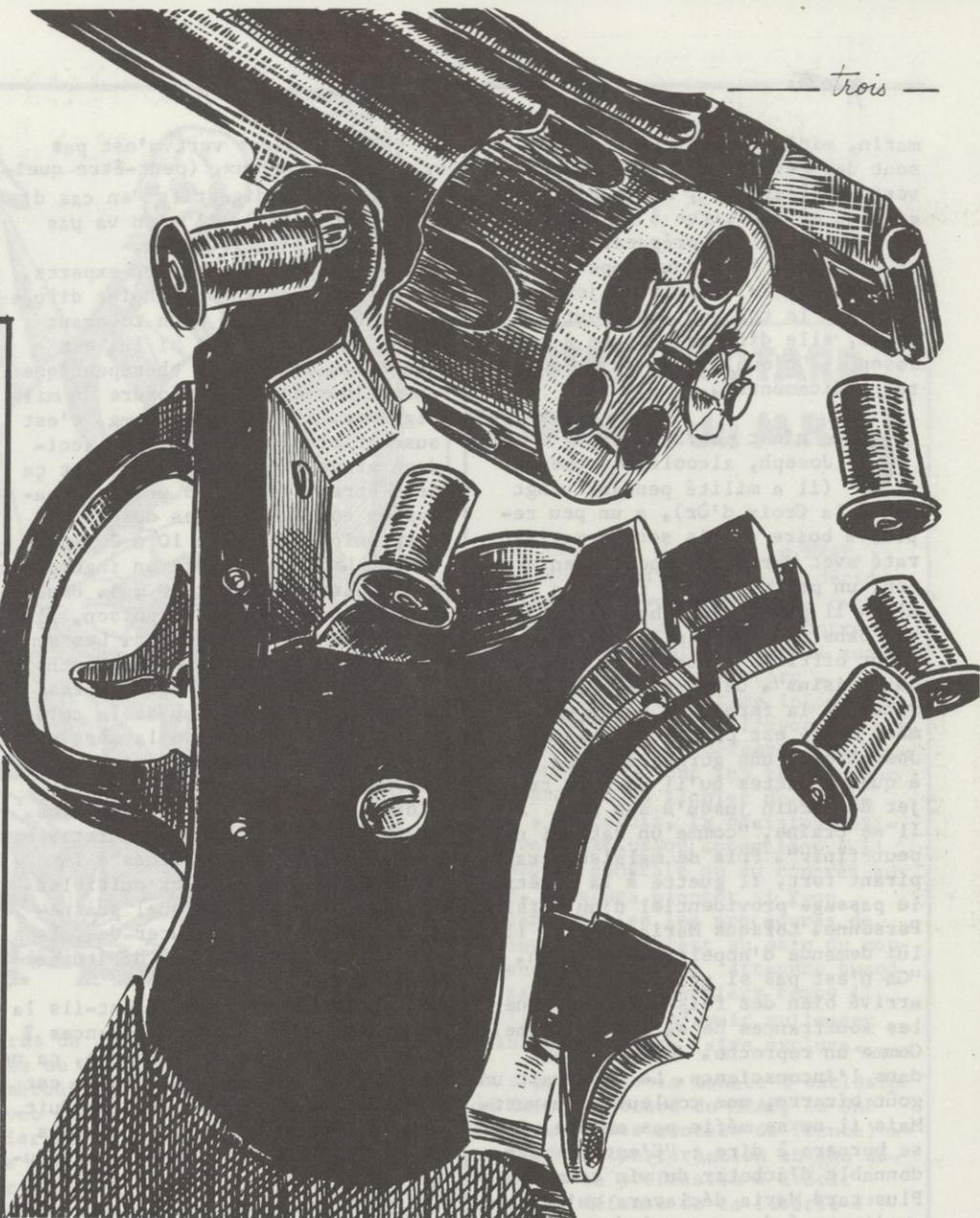
La France profonde a peur pour ses économies. Imitant sa police, le "brave homme" joue les justiciers. Et le gouvernement utilise ce réflexe pour encourager la délation et le contrôle social. Jugement de "braves gens" qui jugent un brave homme. A travers Michel Fradet c'était eux-mêmes qu'ils jugeaient, avec leur peur, leurs réflexes d'auto-défense.

Plutôt que de s'interroger, ils ont préféré légaliser la justice expéditive, celle que tout bon français propriétaire peut sembler-il exercer désormais librement. Fidèles auxiliaires d'une police cow-boy, ils ont le doigt sur la gâchette.

Tant pis pour les bavures. ■

D.B.

En cette fin d'année 1979, à St Julien de Concelles les dindes de Michel Fradet se font la malle. Leur taille imposante excite la convoitise. Alors naturellement Michel Fradet achète une carabine, une oscovenska Zbrosuka tchèque calibre 8,68. Un engin qui vous arrête net un sanglier de taille moyenne lancé à fond. "A la suite des vols je me suis dit que ça ne pouvait plus durer comme ça" explique-t-il. Ce soir du 6 décembre, il s'installe dans la vieille carcasse de 203 qui sert de perchoir à ses dindes.



Il va monter la garde. Dans le chargeur de son fusil, il a placé des balles creuses "ces balles explosives interdites même en temps de guerre par la Convention de Genève", dira l'accusation.

Par cette nuit de demi lune "il aperçoit la silhouette de son voleur. Sommations, l'homme s'enfuit Michel Fradet tire, deux fois. Albert Allard s'écroule mortellement blessé. La balle qui l'a frappé dans le dos lui a broyé la colonne vertébrale, le foie, et poumon droit avant de ressortir en déchirant une

partie de l'abdomen.

"Le voleur avait refusé d'obtempérer" Michel Fradet qui se présentait le 6 janvier en prévenu libre devant les jurés de la Cour d'Assise a par la suite, poursuivi son élevage. Il n'a pas eu à souffrir de vols. Il va toutefois changer de métier.

"On ne peut pas toujours surveiller, dit-il devant la cour. Et puis je ne veux pas finir mes jours en taule".

Les jurés l'ont compris. L'éleveur a été acquitté. ■

L'EMPOISONNEUSE

Voilà les Lucrèce-Borgia de notre époque ! L'avocat général Varin, qui fait rarement dans la dentelle, vient d'asséner cette forte phrase propre à effrayer la "majorité silencieuse". On les imagine, ces belles patriciennes répandant avec une élégance nonchalante la "poudre de succession". Et puis on regarde Maria.

La soixantaine mal fagottée. Une forte femme aux traits durcis par la vie. Des cheveux blanc jaunasse, tirés en arrière, comme gominés. Un méchant manteau lustré qui a dû être bleu. Une robe à fleurettes vertes

et rouges. Et cette toute petite voix geignarde lorsqu'elle évoque la prison de Rennes où elle était détenue : "On n'y est pas heureux, on ne parle pas, on n'est pas libre". Tout à l'heure, quand le verdict (cinq ans) sera tombé, elle dira encore : "Monsieur, vous n'allez quand même pas me donner toutes ces années de prison..."

Maria ne comprend pas les règles de ce dernier jeu. Elle n'est pas "la Borgia" ni "la Voisin". Son crime est celui, besogneux et obstiné, d'une campagnarde qui toute sa vie a trimé dur. Avec, peut-être, une fasci-

nation pour les drogues.

F lash-back en avril 79. Nous sommes dans la cuisine de la ferme des Landron, à Bellevue en Belligné. Maria BRU, épouse Landron, étale soigneusement sur la table une feuille de journal. Pour dre bleue pour les taupes, granulés verts pour les limaces. Les grains de blé rouge, eux, sont normalement destinés aux rats. Maria mélange toutes ces jolies couleurs, compose un étonnant cocktail. Elle saisit le tube de LIBRIUM. Joseph, malade des nerfs, doit prendre cette médication

matin, midi et soir. Le Librium, ce sont des gélules colorées en noir et vert. Délicatement, Maria pince les gélules et substitue à la poudre d'un blanc banal sa préparation haute en couleurs. Elle enveloppe le "trop plein" dans la feuille de journal et jette le tout au feu. Tout à l'heure, elle dira sans doute à son Joseph : "n'oublie pas de prendre tes médicaments"...

Ce n'est pas son coup d'essai. Joseph, alcoolique repent, (il a milité pendant vingt ans à la Croix d'Or), a un peu repris à boire depuis son remariage raté avec Maria. Pas pour s'enivrer, non, un petit coup de temps en temps. Alors il planque une bouteille de vin dans un appentis du jardin, "pour offrir à l'occasion un verre aux voisins". Ce soir là, quand il rentre à la ferme, la porte est fermée. Maria est partie chez sa fille. Joseph boit une gorgée de vin. C'est à quatre pattes qu'il fera le trajet du jardin jusqu'à son lit. Il se traîne, "comme un rat qui ne peut finir". Pris de malaise, transpirant fort, il guette à la fenêtre le passage providentiel d'un voisin. Personne. Lorsque Maria rentre, il lui demande d'appeler un médecin. "Ca n'est pas si grave, ça m'est arrivé bien des fois". Et d'évoquer les souffrances de sa vie de femme. Comme un reproche. Joseph sombre dans l'inconscience. Le vin avait un goût bizarre, une couleur bleu-vert. Mais il ne se méfie pas encore. Il se bornera à dire : "C'est pas pardonnable d'acheter du vin comme ça!" Plus tard Maria déclarera qu'elle avait versé du gros sel dans la bouteille pour "le dégoûter de boire". Les symptômes rappellent plutôt la strychnine, telle qu'elle est contenue dans les produits destinés à éliminer les taupes.

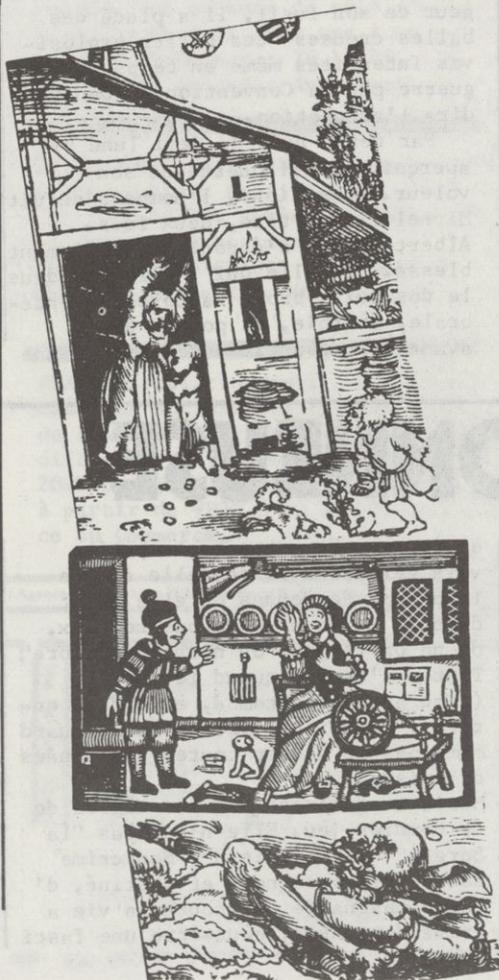
Quand, huit mois plus tard, Joseph Landron est repris de vomissements et de sudation, il accuse cette fois "le beefsteak avarié de midi". Ce n'est qu'à l'usage qu'il opère un rapprochement entre ses malaises et l'absorption de ces cachets pour les nerfs, que, consciencieusement, Maria lui sert avant manger trois fois par jour. Il s'en ouvre à une voisine : "Ca ne va pas, je crois que ma femme essaie de m'empoisonner". Incrédule, Madame Ragot tente de le raisonner. Mais quand il revient une autre fois, "malade et sans force", avec son tube de Librium, force lui est de constater que les gélules ont été trafiquées. On s'en va voir le pharmacien.

L'ouverture des gélules réserve quelques surprises. Certaines, non modifiées sont inoffensives. Mais, sur un total de 45, quatre sont granulées de vert, 24 poudrées de bleu et neuf contiennent un panaché de poudre blanche de librium et de poudre bleue de taupicine.

Si l'anti-limaces vert n'est pas vraiment dangereux, (peut-être quelques troubles digestifs "en cas d'usage prolongé"), il n'en va pas de même de l'anti-taupes.

Voilà ce qu'en disent les experts. Ca contient de la strychnine diluée à 5% avec addition d'un colorant (dont on ne sait pas si lui est nocif !...). La dose thérapeutique chez l'homme est de l'ordre du milligramme. A partir de 30 mg, c'est susceptible de provoquer un accident grave dans l'organisme, et ça peut être mortel. Les gélules analysées contenaient des doses de strychnine allant de 10 à 20 mg. Joseph Landron pouvait en ingurgiter trois par jour (soit 50 mg). Heureuse particularité de ce poison, il s'élimine très rapidement. Les symptômes ? Contractures de la bouche, tremblements nerveux des membres, contractions au niveau de la colonne vertébrale. Parfois la mort par "tétanie des muscles respiratoires". Par asphyxie. Et c'est en vente libre. Bien sûr, en principe, les pharmaciens tiennent un registre pour les produits destinés à la destruction des animaux nuisibles. Mais, chez n'importe quel grainetier, on peut se procurer de tels produits sous une forme dénaturée ou diluée.

Les agriculteurs connaissent-ils la dangerosité de ces substances ? Pour la taupicine en tout cas, ça ne fait guère de doute. Le flacon est explicite : tête de mort, "produit à base de strychnine", trois fois la mention "POISON" en lettres rouges, "tenir sous clefs", "se laver les mains après emploi".



C'est le 28 avril 79 que les gendarmes effectuent une visite domiciliaire à la ferme de Bellevue. Pendant que le maréchal des logis se rend au chevet de Joseph Landron, Maria Bru est laissée dans la cuisine sous la surveillance d'un second gendarme. Sa vigilance n'est pas sans faille. Maria empoche un tube de librium dopé qui traînait sur le frigo. Dans la grande armoire, elle "prend un mouchoir". Cinq produits toxiques seront retrouvés dans le garage. Pas de taupicine. Ce n'est qu'un mois et demi plus tard que la fille de Joseph découvrira le flacon. Enveloppé dans un pochon de pharmacie roulé dans un plastique. Planqué sous une pile de draps au fond de l'armoire.

Les mobiles de Maria ? Ils sont d'abord à rechercher dans les vies parallèles des époux Landron. Apres et déglinguées. Et dans ce remariage de déraison du 16 août 77. Joseph Landron a 64 ans aujourd'hui. Né au crépuscule d'une France très rurale, de parents agriculteurs. Huit hectares à Belligné. Un frère, deux soeurs. Il reste sur l'exploitation jusqu'en 1940. La guerre : il est fait prisonnier. Lorsqu'il revient à Belligné, son frère aîné est décédé laissant une veuve et quatre gosses. Il épouse sa belle-soeur en secondes noces. Le voilà à vingt-six ans chef d'exploitation. Quatre enfants viennent encore. Il travaille dur. Un nouveau drame : une épidémie décime le bétail. Joseph baisse les bras, devient alcoolique. Il rétablira pourtant la situation, son exploitation, militera à la Croix d'Or. A soixante-ans, il prend sa retraite. Nous sommes en 77. Il est veuf depuis trois ans.

Du courage, il en a fallu aussi à Maria Bru. Elle n'a connu que la ferme, a peu fréquenté l'école. C'est juste après la guerre, en novembre 46, qu'elle se marie. Un mauvais lot : "alcoolique et fainéant", mort en 1958 cirrhotique et tuberculeux. Elle reprend la ferme, seule, mène l'exploitation en matriarche, élève ses enfants et les case plutôt bien. Travailleuse, endurcie, mais calculatrice ? La soeur de son premier mari donne d'elle un portrait assez effrayant. "Elle trompait mon frère dans les champs, dans les bois. Par intérêt, pour ne pas payer les factures des fournisseurs ou des marchands de bestiaux... Ma belle-soeur donnait à boire à son mari mourant. Je l'ai surprise à son chevet avec un verre d'eau de vie. Mon frère était tout juste conscient. Elle le faisait boire gorgée par gorgée en lui relevant la tête. Elle m'a dit : "C'est pour le rafraîchir". Quelques heures après, il était mort." Témoignage de vengeance ? En tous cas, la vie de Maria semble marquée par l'alcool. Attirance et répulsion pour cet autre poison.



MAITRE CHOTARD SUSPENDU du M.R.A.P.

Au cours du Week-end le MRAP, réuni en conseil national a décidé de suspendre Yvon Chotard de cette organisation. Par 33 voix contre 2. Et "après un débat approfondi auquel a participé Me Yvon Chotard". En effet le MRAP "estime incompatible l'appartenance de l'avocat à son organisation et la défense d'un homme (Faurisson) dont les thèses vont à l'encontre de l'objet du mouvement". Toutefois, la décision définitive d'exclusion appartient à l'assemblée générale ou au congrès su MRAP. On saura bientôt si Yvon Chotard utilise les procédures de recours qui existent au sein du mouvement. On peut s'y attendre quand on sait que ces derniers temps il déclarait qu'il n'avait nullement l'intention de se faire exclure.

A propos de la menace d'exclusion de Maitre Chotard du MRAP, le SAF (syndicat des avocats de France) a exprimé sa consternation et son désaccord. La profession d'avocat exige la défense de la liberté d'expression, et en ce sens, la défense de FAURISSON doit être clairement distinguée d'une adhésion aux thèses de ce dernier :

"L'intervention de Me Chotard n'implique nullement, bien au contraire, son adhésion aux thèses de son client sur l'inexistence des chambres à gaz dans les camps de concentration nazis. Il a fait publiquement connaître son désaccord. Au-delà de la défense personnelle de Monsieur Faurisson, notre confrère entend assurer celle, autrement importante, de la liberté d'opinion et d'expression dans un pays où, avec d'autres libertés toutes aussi fondamentales, elle dépérit lentement mais sûrement (...).

La liberté de la défense suppose à la fois la liberté du choix de l'avocat par le justiciable, et la liberté du choix du justiciable par l'avocat. En outre, aucun avocat ne peut rester indifférent lorsqu'est contestée la liberté d'opinion et d'expression (...).

Reprocher à un avocat de défendre simplement la liberté d'opinion et rien d'autre, hors de tout délit commis d'apologie de crime de guerre ou d'incitation à la haine raciale, c'est remettre en question la liberté de la défense et c'est aller dans le sens restrictif des textes récemment votés par le Parlement".

Ph.B.

Epousailles des deux retraités. Un mariage contre la solitude, leur obsession, eux qui ont été si actifs. Même si Maria déclare : "Je n'avais pas ma tête ce jour là." Pourtant, le jour où ils se sont rencontrés, elle était venue parler affaires, intéressée pour son gendre agriculteur, par le cheptel et le matériel de la ferme de Bellevue. Les enfants de Joseph ne sont pas enchantés de ce mariage. Il aura lieu presque à la sauvette : à sept heures du matin, avec un "petit déjeuner" servi à quelques intimes. Un petit incident au cours des noces, et qui éclaire peut-être la stratégie, s'il y en a une, de Maria Bru. C'est une des filles de Joseph qui raconte : "Papa a demandé à la cantonnade, "le vin est-il bon ?" Réponse de ma belle-mère : "T'as qu'à le goûter !"...

Les époux Landron sont mariés sous le régime de la séparation de biens Chacun pour soi avec sa maigre pension. Le ménage ne marche pas très fort. Ce qu'en dit Maria : "Je savais qu'il buvait, pas qu'il était méchant. Il était menteux comme tout et faisait tout pour m'embêter". L'explication de son crime ? Le rendre malade pour l'empêcher de boire ? Une répulsion obsessionnelle pour l'alcool ?

Ou plutôt, comme le croit Maitre Jean DANET, l'avocat de la partie civile, une histoire d'héritage, balzacienne et rurale ?

Les biens, la terre. Dès son installation à la ferme de Bellevue, Maria insiste au-

près de Joseph pour que "ses affaires se fassent". Pas si simple. Embrouillée, la succession Landron avec ce chapelet d'enfants de premier et de second lit. Une réunion se tient chez le notaire. Maria est présente et insiste pour que les terres soient vendues, l'argent réparti. Les héritiers ne marchent pas. Après cette décision de ne pas vendre, Maria, déçue, quittera le domicile conjugal pendant plusieurs jours.

Alors deux hypothèses. Ou bien Maria n'a pas très bien saisi le régime de la séparation de biens et elle compte toucher sa part du "magot". Ou bien elle espère que si la vente se fait, son gendre, qui possède quelques terres jouxtant l'ancienne exploitation Landron, pourra racheter. S'agrandir. Maria, qui ne supporte pas l'inactivité, s'estime toujours un peu le "patron" de l'exploitation.

Hypothèses... Les ruraux "ne s'occupent pas de ce qui se passe chez les autres".

La communauté villageoise s'est refermée sur elle-même et la justice n'a pas même réussi à arracher un parpaing à ce mur de silence. "On nage en plein XIXème siècle", sententient les badauds dans la salle des Pas Perdus de la Cour d'Assises de Nantes. Peut-être. Maria finira sa vie de malheurs à la prison des femmes de Rennes. Quant à Joseph, on ne l'y reprendra plus : "ma vie est brisée, maintenant je veux être tranquille". Solitudes.

JE DOIS SORTIR DE PRISON ...

On m'attend à la maison

condamné à tort ?

Guy MAUVILLAIN, en prison depuis bientôt six ans, le sait plus que tout autre. Sa condamnation à 18 ans de réclusion criminelle (avec circonstances atténuantes... lesquelles je vous prie, Monsieur les jurés ?) est l'aboutissement d'une enquête et d'une procédure où de déduction en déduction, d'approximation en suggestion, de confusion en affirmation, on en arrive à présenter aux jurés un personnage qui présente toutes les caractéristiques d'un coupable. Et on le condamne...

C'est parce que la justice, en France, est rendue au nom du peuple français, que, avec des milliers d'autres français, je me sens le droit de dire aux responsables de notre justice : il y a quelque chose qui ne va pas. On n'a apporté aucune preuve de la culpabilité de Guy Mauvillain, et on exige maintenant, parce que c'est la loi, qu'il fasse la preuve de son innocence... Pour que ce procès, où l'on est allé chercher un passé vieux de 23 ans, où les pièces à conviction n'étaient ni l'arme du crime, ni les radios du crâne de la victime, ni les fragments d'os provenant de son crâne, ni les empreintes digitales, où aucun témoin de l'agression n'a pu être cité, où seules des paroles qu'aurait prononcées la victime ont servi de base à l'accusation... pour que ce procès soit REVISE, il faut que le condamné fasse état d'un fait nouveau, de nature à l'innocenter.

On se souvient des faits : le 9 janvier 1975, une demoiselle de 76 ans Melle Mailhan est agressée à son domicile, vers 20H30. On a vu roder devant chez elle, peu avant cette heure, deux personnages, dont la taille différait de 10 cm. Ce détail plus personne n'en a parlé. Il était pourtant d'importance. Les voisins de la vieille dame l'ont entendue crier, hurler, puis ses gémissements se sont tus. Lorsque les premiers curieux sont arrivés dans la rue, ils n'ont vu personne s'enfuir. Guy Mauvillain a toujours affirmé qu'il était chez lui à 20H30. Il lisait, recopiait les cours que sa femme, aide-soignante, suivait à l'hôpital, il préparait le repas du soir pour qu'elle trouve le dîner prêt à la sortie de son travail, à 22 heures. Il l'a dit, l'a répété,

l'a ré-expliqué cent fois. Il n'a même pas cherché un alibi parce qu'il était certain que la police trouverait le coupable.

Les semaines ont passé : 43 jours exactement. Il était chez lui en train de changer l'eau de ses poissons rouges, quand on est venu le chercher. "Pour une petite vérification" raconte sa femme. En fait, il n'est jamais revenu chez lui, depuis ce 21 février 1975.

La suite est sur le même modèle. Les documents de l'accusation (Récapitulatif du Juge d'Instruction, Réquisitoire Définitif du Procureur, plaidoirie de l'Avocat Général) sont un enchaînement de déductions sans que la moindre preuve n'apparaisse jamais. Aujourd'hui, le représentant du Ministère de la Justice déclare (A2 le 24.11.80) qu'il n'a pas la religion des aveux, que l'acte gratuit, ça existe et que le meilleur des témoins, c'est la victime, qui a dit "c'est M. Mauvillain qui m'a tuée" (les paroles rapportées par les témoins médecins sont : "c'est le mari de l'infirmière qui fait des piqûres à ma soeur... Mauvillain ce qui n'est pas la même chose qu'on fait dire à la victime... après avoir été tuée !).

Guy Mauvillain était chez lui à l'heure de l'agression. Sa voisine dont le logement est mitoyen avec celui du couple Mauvillain l'a dit et écrit dans une lettre qu'elle a confiée à Madame Mauvillain avant de déménager. Yvette Mauvillain, qui était tombée malade après l'arrestation de son mari, a mis la lettre dans un tiroir avec tous les papiers qui concernaient son malheur. Elle n'avait plus d'avocat (à quoi bon, puisque le premier défenseur, persuadé de l'innocence de Guy, avait cru à l'acquittement si fort qu'il n'avait pas fait convoquer la voisine à l'audience !

"Affaire pas d'chance" conclut le représentant du Ministère de la Justice. "Pas d'chance pour celui que la victime a désigné avant de mourir" C'est là encore que quelque chose ne va pas. C'est cela qu'on ne peut accepter. Qui vous dit, Monsieur le Directeur des Affaires Criminelles, que cette femme, dont l'hémisphère droit du cerveau était profondément endommagé, a compris les questions qu'on lui posait ? a exprimé ce qu'elle voulait dire ? a fait resurgir les souvenirs qui auraient précédé l'agression ? Comment pouvez-vous dire qu'elle était lucide alors qu'aucun test de lucidité n'a été pratiqué par les médecins présents sur les lieux. Comment peut-on condamner

un homme avec une aussi belle assurance alors qu'on ne sait rien sur les événements du 9 janvier 1975 : si l'affaire Meilhan, nom de la victime, a gardé tout son mystère, l'affaire Mauvillain a révélé comment en se retranchant derrière la loi, on peut commettre un crime légal.

Le procès de Guy Mauvillain doit être révisé. Les français ne peuvent accepter que Guy Mauvillain attende plus longtemps que Justice lui soit rendue. Nous sommes tous concernés. Nous ne pouvons accepter qu'un homme soit condamné sans preuve.

S. PENSEC.

Vous pouvez aider Guy Mauvillain en rédigeant une lettre demandant la "réouverture d'un supplément d'enquête permettant la révision du procès de Guy Mauvillain" (et... ce que vous pensez de cette affaire !). Vous adressez cette lettre à "Monsieur le Garde des Sceaux Ministre de la Justice", et vous l'envoyez à l'antenne nantaise du Comité de soutien à Guy Mauvillain, Sabine PENSEC. Rte du Cellier Mauves/Loire 44470 CARQUEFOU qui transmettra au Ministre.



NANTES

Des déchets à la pelle ...

On ne les rencontre pas souvent, tout du moins pour les lèves-tard. Parfois cependant, à l'aube ils nous tirent du sommeil. Chaque jour de la semaine pourtant les 143 éboueurs nantais parcourent au pas de course, les rues de la cité. Ils font en moyenne 50 km au cours de leur tournée dont 20 en vitesse de collecte. Tantôt accroché à la benne, tantôt courant sur la chaussée pour récupérer la poubelle qui traîne sur le trottoir. Ils collectent ainsi 65.000 tonnes de déchets par an.

La mairie de Nantes voulait améliorer leur condition de travail tout en améliorant également la propreté de la cité. C'était en quelque sorte la quadrature du cercle. On avait mis au point deux ramassages un l'é-té, 5 jours sur 7 et un autre pour l'hiver 6 jours sur 7. Mais ce système ne donnait satisfaction ni à l'éboueur qui n'avait pas droit aux deux jours de repos hebdomadaire consécutifs, ni aux usagers qui se perdaient dans ces changements successifs.

Les élus et le personnel technique de la mairie de Nantes ont cherché une solution.

Cette solution que le député maire Alain Chenard a présenté cette semaine en compagnie de MM Divard et Saliou adjoint et du responsable des services techniques, entrera en application à partir du 15 janvier. "Nous voulions que le centre de la ville reste propre pour la promenade et le lèche-vitrine du dimanche, explique Alain Chenard. Or le samedi est une journée de grosse activité et le dimanche il n'y avait pas de personnel pour nettoyer les rues. D'autre part les éboueurs avaient droit à une semaine de travail normale".

Désormais la collecte des ordures ménagères se fera 5 jours sur 7 pour tous les nantais. Mais dans le coeur de la ville (cf plan) celle-ci aura lieu du mardi au samedi inclus alors que dans la périphérie elle s'effectuera du lundi au vendredi inclus. Par ailleurs, une équipe de dix employés, nouvellement embauchée, effectuera le balayage du centre le dimanche.



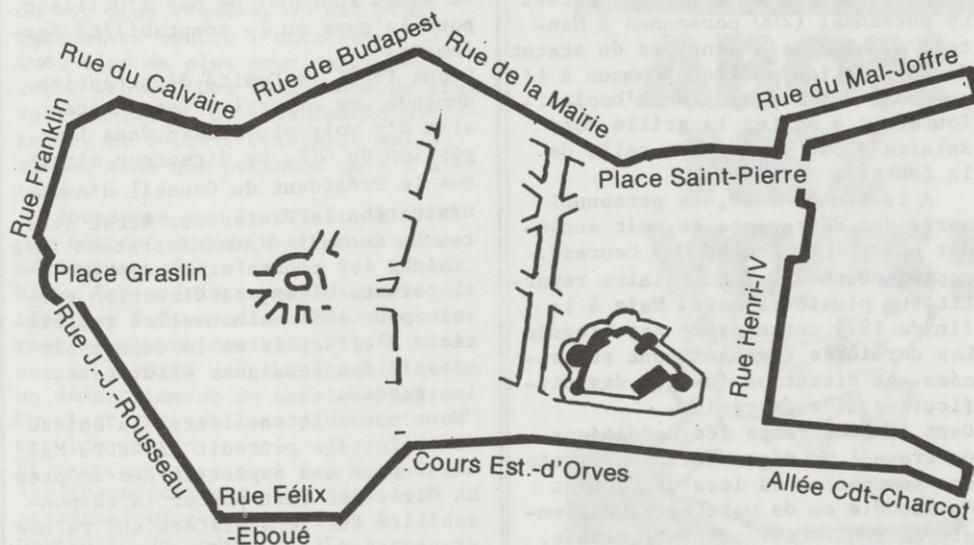
La municipalité nantaise étudie également toutes les expériences de récupération sélective des déchets. Si tout marche bien la récupération du verre devrait se faire dans le courant du mois de mars, lorsque le problème des containers de collecte sera réglé. Il s'agit en fait de trouver les modèles qui s'intègrent le mieux dans le paysage urbain. Un choix de couleur. "Pour le PVC c'est à dire le plastique, a indiqué M Divard, nous attendons, la collecte se fait simultanément avec le verre et le matériel qui effectue le tri n'est pas encore bien au point".

Par contre, la municipalité nantaise n'envisage pas dans un proche avenir la collecte du papier.

"Pour l'instant nous récupérons le papier utilisé par les services municipaux a poursuivi M Dinard. Mais nous n'avons pas encore trouvé de débouchés intéressants pour une collecte sur l'ensemble de la ville" Par ailleurs l'Association des Communes de la région nantaise (ACRN) envisage une éventuelle utilisation des déchets collectés pour produire des thermies.

"Nous menons ces opérations avec une vision économique a conclu Alain Chenard. Nous voulons que ces investissements soient rentables et ne coûtent pas chers aux nantais. Certaines communes comme St Brieuc par exemple ont du cesser ces opérations car le coût était trop élevé. Nous faisons de l'écologie".

ville propre pendant les week-ends :



LE PELLERIN: avancées en douceur

"Depuis trois mois, les indices ne trompent pas : déclarations du gouvernement, mise en place de la Mission d'Aménagement du Pellerin, appuis d'un puissant syndicat de salariés et du tiers des élus des 12 communes concernées". Cette déclaration est de Gaston Villaine, maire du Pellerin, qui, à l'occasion des vœux, regrettait la solitude de Cheix et du Pellerin alors qu'"il est à craindre qu'au cours de l'année 1981 sonne l'heure de la décision". Les deux maires rencontreront Giraud, ministre de l'industrie, le 22 janvier. Nouvel "indice", la lettre (voir document) que viennent de recevoir les organisations syndicales agricoles. Pour Le Pellerin en tout cas, EDF avance en douceur. L'heure est plus à la "concertation" qu'aux bulldozers et aux cars grillagés. Guillot, le stratège de charme récemment nommé chef d'aménagement de la centrale, parle beaucoup, propose et programme des réunions tous azimuts. Le nucléaire se veut aujourd'hui convaincant et persuasif. Pour cacher peut-être de plus obscures tractations.

ELECTRICITÉ DE FRANCE
RÉGION D'ÉQUIPEMENT TOURS



MISSION D'ÉTUDES POUR L'AMÉNAGEMENT DU PELLERIN

TOUR BRETAGNE, 44047 NANTES CEDEX - TEL. (40) 47.46.49 / 47.52.42 / 47.42.85

NOM : M. GUILLOT/NFL
VIRGULE :
DATE : 000011

Monsieur [redacted]
Président des paysans travailleurs
33, rue Fouré
44000 NANTES

Nantes, le - 8 JAN. 1981

Monsieur le Président,

Nous souhaitons vous rencontrer pour évoquer avec vous la participation des représentants du monde agricole au règlement des problèmes posés par la réalisation de la Centrale Electrique du Pellerin.

Plus précisément, nous pourrions définir, au cours de cette réunion, une procédure conjointe d'évaluation des terres et préjudices agricoles et réfléchir à un système de compensation en nature par échange de terres à exploiter.

Si le principe de cette rencontre vous agréé, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer les jour et lieu à votre convenance.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le Chef d'Aménagement,

M. GUILLOT

Transfusion : Panne sèche

Panne sèche chez les vampires. Le personnel du centre de transfusion sanguine de Nantes c'est mis en grève à la fin de la semaine. Il refuse de faire les frais de l'austérité et demande à voir d'un peu plus près les comptes de l'association.

Le CTS de Nantes est géré par une association à but non lucratif dont le conseil d'Administration est composé de donneurs de sang, de médecins. S'il est locataire de bâtiments publics, il se trouve dans le CHU sa gestion relève du secteur privé. Le personnel (200 personnes à Nantes) ne bénéficie donc pas du statut de la fonction publique commun à l'ensemble des employés de l'hôpital. Toutefois à Nantes la grille des salaires était copiée sur celle de la fonction publique.

A la fin de 1978, le personnel après des débrayages se voit accorder une prime dite de "13 heures" représentant 7,5 % du salaire réparti sur plusieurs mois. Mais à la fin de 1979 cette prime est bloquée. Les dernières tranches sont supprimées. La direction invoque des difficultés de trésoreries.

Dans le même temps les conditions de travail se dégradent, suppression des remplacements lors des congés de maladie ou de maternité, des employés sont mutés autoritairement, le service au malade et l'accueil aux donneurs sont diminués. En 1980

des postes de vacataires pour les collectes, occupés en général par des étudiants en médecine sont supprimés. Au total de 1979 à 1981 le nombre de postes passe de 220 à 200, et 13 postes de titulaires disparaissent.

Pourtant, des investissements importants ont été faits et ils ne servent pas à plein rendement souligne la CFDT. Les labo sont équipés alors qu'on n'y fait plus de recherches. En 1973 le centre achète un ordinateur pour gérer les réserves de sang. Pourquoi ne pas l'utiliser pour la paye ou la comptabilité également.

Début 1980, le Comité d'entreprise demande une expertise des comptes afin d'y voir plus clair dans la gestion du CTS. Le directeur ainsi que le Président du Conseil d'Administration le Professeur Lerat accepte. Le Conseil d'Administration fait trainer les choses et en septembre il refuse. Mieux, la direction prévoit pour 1981 de nouvelles restrictions d'effectifs et le départ progressif des étudiants effectuant les gardes.

"Nous nous battons contre la baisse des effectifs poursuit la CFDT. Mais aussi pour une expertise des comptes. La direction fait porter la responsabilité sur le ministère qui refuse d'augmenter les tarifs du sang. Nous savons que la politique de la santé est aberrante, mais cela n'

explique pas tout. D'ailleurs le refus systématique qu'on nous oppose ne fait que confirmer nos doutes"

Pour seule réponse le directeur du CTS, le pédiatre Mr HAROUSSEAU, a indiqué aux grévistes qu'il avait envoyé une lettre au directeur de la santé et des hôpitaux au ministère en lui exposant les problèmes financiers de l'établissement. Il a par ailleurs demandé au Préfet de Loire Atlantique de réquisitionner des grévistes pour que le centre puisse fonctionner. Dix personnes ont à ce jour reçu l'ordre de réquisition délivré à leur domicile par la police.

"Mesure d'intimidation estime le syndicat, puisque un tiers du personnel est en grève. Le centre peut donc fonctionner pour les urgences. Nous estimons que cette procédure est illégale et nous allons faire un recours en ce sens".

Dans un communiqué, la municipalité nantaise "qui se préoccupe de la santé de ses concitoyens" se déclare "solidaire de l'action du personnel du CTS. Pour les élus la "responsabilité se situe au niveau du gouvernement qui impose un budget ne permettant plus le fonctionnement normal du centre".

D.B.

grève du clavier et de l'écran

"On ira à l'atelier de saisie" m'avait-on dit. Fallait-il que je sois un peu ignare, pour ne pas comprendre de quoi il s'agissait. Malgré ces termes déroutants, je m'en étais fait une petite idée, de leur "atelier de saisie". Et une fois assis au coeur des nouveaux réseaux, entre le clavier et l'écran, la petite idée a fait place à la réalité. Tout s'est éclairé... si j'ose dire, car de l'éclairage est née la compréhension des raisons d'une grève. Comprendre. Le mot-clef des grévistes de l'atelier de saisie. Personnellement, j'ai cru comprendre en restant devant l'écran quelques minutes. Les troubles de vision, le mal de cou, le mal de dos. Et elles, les grévistes, voudraient bien qu'autour d'elles, dans les bureaux, dans cette importante machine à fournir les statistiques qu'est l'INSEE à Nantes, on se rende compte des conséquences de leur travail.

dur-dur

L'atelier de saisie, vous l'avez deviné, c'est l'endroit où les données statistiques sont inscrites sur bandes pour le traitement informatique. C'est donc le point de passage nécessaire entre le recueil des données par enquêtes, et la sortie des tableaux et conclusions complémentaires. En septembre 80, la direction régionale introduit un nouveau modèle à tester : les employées de Nantes ont le privilège de l'expérimenter, le but de la manoeuvre étant de changer la saisie dans l'ensemble de l'INSEE en France. Expérimentation douloureuse : la complexification des opérations à mener la luminosité de l'écran, la sonnette qui s'ébranle lorsqu'il y a erreur, le contrôle strict et permanent du temps passé par chaque employé sur la tâche qui lui est confiée, autant de données (extra-statistiques !) déplaisantes, lassantes, révoltantes.

Aussi en ont-elles eu marre. Se déterminant par elles-mêmes, indépendamment des syndicats, elles ont réclamé 45 minutes de pause supplémentaire. Surprise de la direction : il n'y a pas de changement par rapport à ce qui existait avant, donc cette revendication n'a pas lieu d'être. Ce premier demi-échec essuyé, la tactique appliquée fut un ralentissement du travail. En clair, les employées prirent d'elles-mêmes leurs 45 minutes, s'allégeant considérablement la tâche quotidienne à accomplir.

Les fêtes passées, la revendication demeurait. Le refus de la direction aussi... Lassées et convaincues de leur bon droit ("Nous aurons nos 45 mn car nous en avons besoin") il ne restait plus aux employées que la seule issue de la grève.

la grève

Et pourtant cette perspective n'avait enthousiasmé personne au début de décembre. Manifestement, elles l'auraient bien évitée. "Ils nous ont forcé à faire grève" disent-elles. Reflet d'une intransigeance et d'une arrogance stupides de la direction devant les effets évidents de nouvelles conditions de travail. Et depuis la semaine dernière, elles sont en grève. Sur 58, une seule femme continue à travailler. Ce n'est plus une question de majorité, mais bien, d'unanimité. Côté syndicats, c'est la surprise. A l'atelier de saisie, on ne comptait que trois syndiquées... La direction avait pris le chemin de la division du personnel, des primes spéciales. Chasse gardée de la direction, l'atelier de saisie avait peur des syndicats. Et réciproquement.

Pour quelques-unes d'entre elles, une expérience de grève existe cependant. Pour vider un chef, dans le passé, elles l'avaient fait. Ce chef avait déménagé d'ailleurs, mais sans doute aurait-il fallu balancer tout l'encadrement en même temps. Car les monitrices, à quoi servent-elles ?

"On est rentré ici, on avait 16-17 ans. On sortait juste de l'école ; on n'avait pas d'expérience. Alors, ils en ont profité. Mais maintenant, on est plus soudées, on est plus agressives contre l'encadrement". Quoi dire de plus pour expliquer cette grève ? Des conditions de travail pénibles, un encadrement détestable, et voilà l'étincelle qui s'allume sans que personne ne s'y attende.

Soutenues par la CGT et la CFTD par rapport auxquels elles restent méfiantes, même si elles les aiment bien, les grévistes se voient rejetées par F.O. syndicat pour lequel tout mouvement montrant les faiblesses de l'INSEE ne peut aboutir qu'à un démantèlement du service public. En clair, travaillons plus et le service public fonctionnera mieux ! Il reste maintenant à faire aboutir les revendications. Les réactions du personnel va servir de test à la poursuite du mouvement. La tactique de division appliquée dans le passé explique certaines incompréhensions.



Pour certains, la pénibilité du travail de saisie ne justifie pas ces 45 mn de repos*. Le test de la solidarité interviendra lors de la première collecte financière.

Côté direction, ce nouveau conflit intervient après deux victoires du personnel dans les deux dernières années. Nantes semble être un lieu maudit où les syndicats ont trop d'audience. Belle occasion peut-être pour accentuer l'intransigeance et ne pas céder.

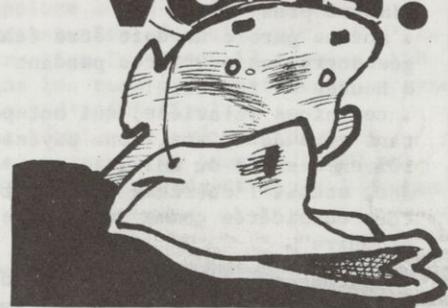
Et dans le reste de la France, l'écho de la grève est plutôt favorable. Sans compter sur une extension large du mouvement, les grévistes espèrent un minimum de soutien. Sera-ce suffisant ?

En attendant, les données à saisir s'entassent dans la poussière des bureaux. Le seuil critique n'est pas atteint. Personne n'est disposé à céder.

Paul K.

* Et pourtant, personne ne se présente pour travailler à l'atelier de saisie...

ABONNEZ-VOUS!



PATRON CONDAMNÉ (suite...)

GREVE SERVILE



Catherine Marot, la déléguée syndicale CFDT de la confection SO-EX-COVE de Cheffois (Vendée) licenciée le 18 mars 1978, a réintégré, mercredi 7 janvier à 14H, son usine, ainsi que le stipulait l'arrêt rendu le 16 décembre dernier par la Cour d'Appel de Poitiers (voir APL N°147). Elle a regagné son poste de travail, mais, les 65 autres salariées se sont mises en grève pour protester contre son retour !..
Le conflit qui, fin 77-début 78 avait créé tant de tension dans le bocage sud-vendéen, rebondit donc une nouvelle fois...

La SOEXCOVE est une petite usine, dans le sud-vendéen, qui fabrique des habits pour Cardin, Courrèges ou Rasurel.
Son patron, Maxime Bonnet, 35 ans, a créé l'entreprise en 1972, avec ses propres économies (7 millions anciens), avec, à cette date, huit salariées après avoir été lui-même à 18 ans simple ouvrier, puis contremaître puis directeur technique. Très vite, il crée une deuxième usine à la chataigneraie sous le nom de "MAXBRI-BRI" (sic) (il s'appelle Max, sa femme Brigitte) ; et regarde vers la politique : il a été en 1978, un adhérent de la première heure de l'Union de Français de Bon Sens de Gérard FURNON, qu'il a fait venir la même année à un colloque vendéen de Chefs d'Entreprise auquel participait une partie de ses ouvrières !...

QUANT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES 75 SALARIEES... cela dépasse tout ce que l'on peut imaginer :

- les cheveux doivent être attachés
- les ouvrières doivent être présentes 5 mn avant l'heure, sinon c'est un quart d'heure de salaire qui saute
- les voitures doivent être parfaitement stationnées sinon ce sont des sanctions qui sont infligées au niveau du travail
- le travail doit être fait au millimètre près
- aucune parole ne doit être échangée entre les ouvrières pendant les 8 heures de travail !
- certaines salariées, qui ont pourtant plus de 18 ans, sont payées 10% en dessous du SMIC.
- etc, etc... l'ouvrière est avant tout considérée comme "une chose à produire".

Catherine, l'ex-déléguée syndicale, dans une lettre à Bonnet, évoque

ce qu'elle a subi : "ce que vous m'avez fait endurer lorsque j'étais chez vous, puis pendant 3 ans, même une bête ne l'aurait pas supporté - Je garderai de vous, l'image d'un individu intolérant - violent - brisant tout ce qui se trouve sur son passage"... Maxime Bonnet ne pourra jamais démentir cela.

1978 : LICENCIEMENT DES SIX SYNDI-QUEES CFDT.

Aujourd'hui, la réintégration de Catherine trouve son origine en 78, date du licenciement des six syndiquées CFDT (Bonnet a juré qu'aucun syndicaliste ne serait présent dans son entreprise).
La Cour d'Appel de Poitiers n'a pas suivi ce patron de choc... après 33 mois de procédure : les 5 militantes ont obtenu une indemnisation pour licenciement abusif, Catherine Marot, elle, a obtenu sa réintégration.
Rien ne l'obligeait à se présenter mercredi matin à l'usine de Cheffois si ce n'est la demande de plusieurs salariées qui voulaient en finir avec les agissements de Bonnet ; Catherine avait été la seule capable de s'opposer à ses monstruosité.

les salariées en rajoutent

En effet, mercredi 7 janvier, la réintégration de Catherine a été "accueillie" par une GREVE DE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL :
A 14H, Catherine se présente à la porte avec une paire de ciseaux à la main... son outil de travail. Elle pénètre dans l'usine ; dehors, une cinquantaine de militant(e)s CFDT qui l'ont accompagnée attendent sur le bord de la route. A l'intérieur de l'usine, un nouveau conflit vient d'éclater : Catherine Marot a pénétré librement dans les locaux, mais parce qu'elles refusent sa réintégration, les autres salariées ont cessé le travail.
Après un après-midi d'inactivité forcée, où elle a assisté à un véritable lavage de cerveau de la part d'une quinzaine de salariées (tu n'es qu'une pauvre con, va-t-en etc) Catherine quitte la SO-EX-CO-VE à 17H30 comme les autres salariées. Elle ne comprend plus rien ! Pourquoi cette réaction unanime ? Pourquoi les salariées qui avaient fait

une démarche pour sa réintégration ne se sont-elles pas manifestées ? La terreur de Bonnet n'a vraiment aucune limite !

Catherine décide malgré tout de se présenter le lendemain à 7H30 à l'embauche. Le patron, lui donne alors du travail, mais à elle seule : il lui demande de piquer des morceaux de papier (ouvrage que l'on donne aux débutantes).

A 10H45, arrive Maître KERIGNARD, huissier à Pouzauges, à qui il est demandé de constater que le personnel ne veut plus de la déléguée. Excédée, Catherine quitte alors l'usine, où... le travail reprend !

Le patron se dégage...

Pour tenter de se faire "blanchir" de son passé, Bonnet, veut maintenant apparaître comme un bon patron acceptant la réintégration...
Il tente de démontrer que ce sont les salariées, non présentes pendant les événements de 77-78 (puisqu'il y a eu 75% du personnel de la SOEXCOVE a changé !) et embauchées depuis ce temps là, qui, "tout naturellement" et parfois brutalement s'opposent à ce que la déléguée syndicale reste à son poste !!!
Alors que, jusque là, Bonnet a toujours "vociféré" sur le moindre débrayage (il était en tête de la manifestation patronale contre les grèves EDF) il "accepte" et même encourage (puisqu'il a convoqué une quinzaine de salariées pour les inciter à se prononcer sur la suite du mouvement de grève) son personnel à se croiser les bras dans son atelier !!!

Bonnet se sert du personnel comme des pantins... tire les ficelles, utilise les salariées comme des otages, les troque comme des marchandises pour les besoins de la cause patronale.

Personne ne pourra croire à la spontanéité de l'arrêt de travail, mais tout le monde est en droit de s'inquiéter sur "ce personnage Bonnet". N'a-t-il pas déjà fait des adeptes en Vendée ? Il y a eu ces derniers temps deux ou trois cas du même genre. Le dernier dans une usine de brioches de pays de Retz : pour obtenir le licenciement d'un ouvrier de l'entretien délégué CFDT, les gens de l'usine ont constitué "spontanément" un syndicat FO, débrayé et distribué un tract contre celui qui "sème la pagaille".

Naissance

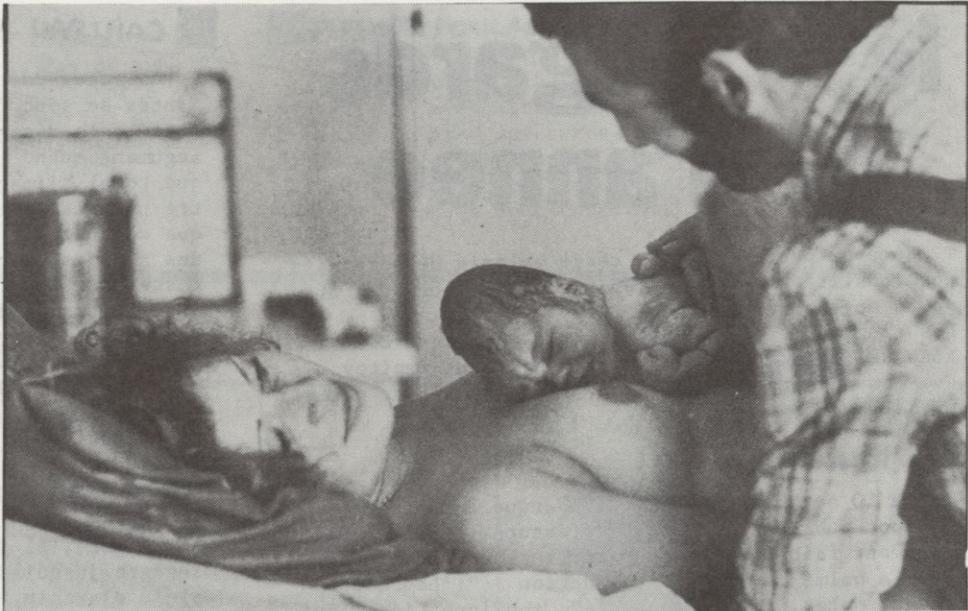
Les conditions de la naissance étant insatisfaisantes pour un bon nombre, un groupe de travail s'est formé à Nantes, dans le but de :

- constituer un dossier sur ce qui se passe à Nantes en ce qui concerne l'accouchement
- combattre la médicalisation à outrance de l'accouchement pour permettre à chacun de vivre cet événement suivant ses aspirations, en milieu hospitalier ou à domicile.
- organiser des conférences, débats et projections de films sur la naissance.

A partir du mois de février, ces réunions de travail auront lieu :

- le 1er jeudi du mois au centre social du Sillon de Bretagne à 20H.
- le 3ème jeudi du mois au centre social de La Pilotière à 20H.

"Il est difficile de parler autour de soi de son désir d'accoucher autrement".



C'est pourquoi le groupe Naissance a créé aussi un lieu de rencontre et d'échange où toutes les personnes sensibilisées de près ou de loin par la naissance de l'enfant (la grossesse, l'accouchement et la suite) peuvent apporter leurs désirs, leurs

questions, leurs témoignages. Ces rencontres ont lieu le 2ème mercredi de chaque mois (la prochaine étant le 14 janvier) de 20H à 22H au local 30 rue de la Boucherie (face à la patinoire) au rez-de-chaussée.

Peyrefitte censure les pères divorcés

Pour la fin de l'année 80, FR3 avait programmé un film sur les pères divorcés. Ce film qui traînait depuis six mois dans les cartons de la télévision a été censuré. Monsieur Peyrefitte, le ministre de la justice n'acceptait pas son contenu.

Réalisé en étroite collaboration avec le Mouvement de la Condition Paternelle ce film en partie tourné à Nantes lors de la projection de "Kramer contre Kramer", mettait en cause la justice et surtout la législation sur le divorce, et la garde des enfants.

"Nous avons un certain nombre de déclarations de magistrats ou de personnalités comme Elisabeth Badinter qui mettaient directement en cause l'inadéquation entre les textes de loi et la réalité, explique Michel RAOUL responsable du MCP. Cette censure est une atteinte à la liberté d'expression qui n'est pas digne d'un pays démocratique. Aujourd'hui en France, avec Monsieur Peyrefitte on n'a plus le droit de s'exprimer librement quand on critique la loi".

"Lorsqu'on parle du sort des enfants poursuit Michel Raoul, on n'a pas trop de problèmes. Mais ces derniers apparaissent lorsqu'on remet en cause la législation."

Le MCP entend aussi attirer l'attention de l'opinion publique sur le cas des pères emprisonnés pour non paiement de pension alimentaire. Ils sont sept aujourd'hui à la prison de Nantes soit 2% de la popula-

tion carcérale. Dernièrement un homme Monsieur R. s'est vu infliger une peine de six mois de prison ferme pour ce chef d'inculpation.

"Nous ne remettons pas en cause le droit de pension alimentaire explique le responsable du MCP. Celui-ci est nécessaire et nous savons très bien qu'un nombre important de pensions n'est pas versé. Mais nous trouvons déplorable que le divorce, acte de procédure civile débouche sur deux articles du Code de Procédure Pénale. Que va devenir Monsieur R. pendant son incarcération? A sa sortie de prison, pourra-t-il payer la pension alimentaire, les dommages intérêts demandés par la Partie Civile et les frais de justice ?

Nous ne le pensons pas car il risque de perdre son travail. Tous les médias parlent de l'intérêt de l'enfant. Mais est-ce une belle image du père que de le voir en prison? Nous pensons qu'il est urgent de trouver des solutions de recouvrement des pensions alimentaires non payées sans pour cela assimiler ce problème à un délit de droit commun".

Reprenant une déclaration signée par une soixantaine de députés du sud-ouest, Michel Raoul résume le souhait des pères divorcés en ces termes : "Nous voulons une garde associée et une autorité parentale conjointe".

Un vœu qui nécessite certainement une profonde modification de la loi mais aussi des rapports entre hommes et femmes.

quelques chiffres

A Nantes une cinquantaine de demandes de divorces sont déposées chaque semaine sur le bureau du juge des affaires matrimoniales, le J.A.M. Celui-ci a prononcé en 1980, 627 divorces et 988 révisions du droit de garde ou du montant de la pension alimentaire.

Nationalement le taux des divorces en 1979 est de 24,2 pour 100 mariages contre 9,5 en 1960.

A Paris 49% des divorces se font par consentement mutuel contre 38% en province.

La garde des enfants est dans 85% des cas confiée à la mère et dans 10,9% au père souvent avec le contrôle d'une tierce personne, en général ses parents.

A noter que le département où on divorce le moins est la Vendée.

OBJECTEURS

Ce sont finalement sept objecteurs de conscience, et non un seul, qui passeront en procès le lundi 19 janvier à 15 H. au Tribunal de Nantes.

Face à la reprise des procès faits aux objecteurs dans la région, nous appelons à une manifestation de protestation, de solidarité et d'information le samedi 17 janvier, 15H dans les rues piétonnes (face au syndicat d'initiative).

Une réunion de préparation aura lieu mercredi 14 janvier 20H30 au GRIM 57 rue des Hauts Pavés à Nantes

les ringards de l'année

Recevez pour étrennes, cette galerie de portraits, personnalités régionales épinglées au cours des 366 jours de l'année 80.

Les ringards se disputaient les places tant convoitées de cette sélection. Notre choix fut impitoyable. Que les absents se rassurent, l'année 81 leur promet un bel avenir...

STOLÉRU

Le 10 octobre 80 Stoléru débarque à Nantes pour un spot publicitaire à la Préfecture. Texte creux, argument faiblard, le gouvernement venant se décerner la palme de l'autosatisfaction : "l'heure des catastrophes, ici, est passée", souligne Lionel qui passe rapidement sur le score de chômeurs, plus lourd que dans le reste de l'hexagone. Comble du grotesque Stoléru invite au p'tit déj. l'apprenti cuistot qui avait reçu des coups de couteau au restaurant du Parc. Histoire de lui demander si ça ne lui fait pas mal pour jouer au tennis (sic). En fait Stoléru n'a rien dit sur la situation des apprentis à tel point qu'il n'avait convoqué que certains journalistes pour une photo sans plus. Une pub à image fixe sans bande son ni sous titrage. Plus tocard qu'indécent.

PERVENCHE

Parachuté dans l'hémicycle au début de l'été, Dominique Pervenche à 32 ans se trouve dans le peloton de tête des jeunes députés.

La mort de ce bon monsieur Bolo défenseur de la famille et de la religion a surpris le directeur du collège St Stanislas, dans un repos bien mérité.

Ce pauvre jeune homme n'aura que peu de mois pour s'aguerrir à la vie politique, lui qui n'avait aucun engagement politique avant 78 et qui déclarait avoir accepté la suppléance d'Alexandre par estime pour l'homme et par séduction de la philosophie politique du RPR dans laquelle il trouve "vigueur et énergie" derrière Chirac. Dominique Pervenche qui déclare n'avoir aucune ambition politique n'a vraiment pas eu de chance.

VILAINE

Qui connaissait le président de l'Université -Vilaine- avant sa pseudo-démission ? Après Sparfel le cow-boy amateur de veste électorale, Vilaine s'efforçait d'être discret. Connue pour ses anciennes affinités avec la gauche "modérée", auto-didacte, de souche modeste, devenu apolitique donc Giscardien bref, il avait tout pour déplaire à tout le monde. Malgré cela il se retrouve président après avoir accroché les bons wagons, fréquenté les bonnes places...

Mais brusquement "on" l'oblige à soutenir directement Giscard aux présidentielles pendant que Saunier Seïté effectue des coupes sombres dans "son" université. Lui, naïf en diable, s'aperçoit avec horreur qu'il n'est qu'un jouet, que son boulot n'est pas technique mais politique et que pour sauver ce qui peut l'être il doit lécher, tripatouiller, mendier.. C'en est trop. La Crise ! pas internationale, nerveuse.

En plein conseil, il craque et démissionne. De bonnes âmes lui expliquent alors gentiment les règles du jeu que manifestement il n'a pas pigées, lui conseillent de bons euphorisants et, un mois après, chargé jusqu'à la racine des cheveux, il revient sur sa décision (ce qui est la marque de tous les vrais ringards).

La réforme Saunier-Seïté avait failli faire sa première victime !

Tous les vampires qui affutaient déjà leurs incisives pour obtenir le fromage (!) en seront pour leurs frais... peut-être jusqu'à la prochaine criiiiise.

CAILLEAU & TAMFROT

Nos deux duettistes de la Culture à la Mairie de Nantes se sont fait les champions d'une formule leitmotiv : le désengagement de l'Etat. A part ça aucun argument quand les théâtres leur rappellent le manque total d'imagination pour soutenir le jeune théâtre nantais et en vrac : l'incohérence de la politique culturelle, les subventions-subsides amputées des amendes pour décollage d'affiches sauvages, les fossés qui séparent les théâtres des subventions grassouillettes pour l'OPPL l'Opéra le Globe et la Maison de la Culture ("garage" d'achat et de revente de spectacles parisiens). Quand la troupe de la Baraque annonce sa disparition et développe ce requiescatoire les responsables municipaux accourent mais il est trop tard.

LE BRIGADIER BREILINGER.

Ringard, il faut l'être assurément pour rester intègre jusqu'à la rigidité lorsque, jeune brigadier plein d'avenir, on est promu dans le très cool et très complaisant commissariat de La Baule. Ses collègues et son commissaire en ont vite eu marre de le voir noter sur son calepin toutes leurs petites faiblesses, combines, indulgences et dérogations. Marre de ses incessantes menaces de "faire descendre l'Inspection Générale des Services".

Leur rêve le plus fou : le coincer à son tour. C'est chose faite. Pour quelques pastis de trop, lui qui ne buvait jamais, le brigadier Breilinger a interrompu sa brillante carrière sur la grève de la plus belle plonge d'Europe.

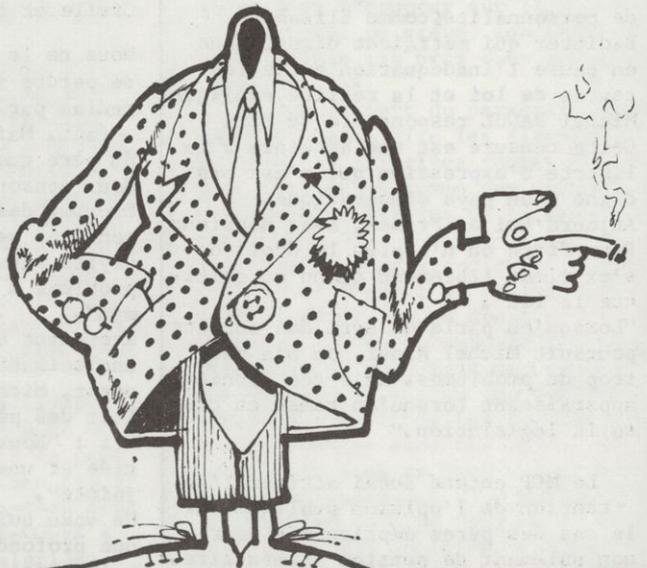
Au lieu de cela, le naïf aura connu la taule et les Assises. Ce qu'il a dû faire chier les matons!..

MICHEL GUILLOT

Cadavre exquis ou double-scalp ? Voici "Monsieur Centrale du Pellerin". Il aime Pierre Dac et Marx Ernst, et s'auto-portraite à la troisième personne : "bon exemple des produits de notre démocratie libérale et de notre système éducatif (!..) il participe à l'élaboration de constructions totémiques qui fascinent ses contemporains" Fascination ? Faut rien exagérer. Les tours des centrales nucléaires sont certes fascinantes mais un brin refroidissantes.

De l'indien, Guillot a la roublardise sinon la ruse. Surréaliste, il l'est sans doute lorsqu'il affirme : "Nous n'avons pas à convaincre ou à séduire. On n'achète pas l'opinion publique en lui promettant une piscine".

Par contre, on peut très bien acheter un élu en lui promettant un nouveau port. C'est ce qu'EDF vient de faire pas si loin d'ici : à Douarnenez.



GRAVOUILLE

Fevrier 80 Gravouille veut lancer les roqueux nantais dans la jungle de la compétition. Pas de subvention Adidas pour le Tremplin du Rock, la carotte est plus subtile : une prime symbolique pour les musiciens en espérant que les Médias, journaux, Radio leur assureront une promotion des groupes locaux tourne en eau de boudin. Le Tremplin devenu marché pied bancal s'effondre sans avoir jamais propulsé quiconque.

PIERRE POULAIN

Pierre Poulain a 57 ans. Ce predicateur, en liaison directe avec Marie qui lui envoie des signaux a encore un pied sur terre. Ce qui permet au "pape" de Derval d'acheter petit à petit la region de Derval au nord de notre département et de se garder quelque jeunesse pour concevoir l'enfant jésus, à la veillée.

SALVADOR

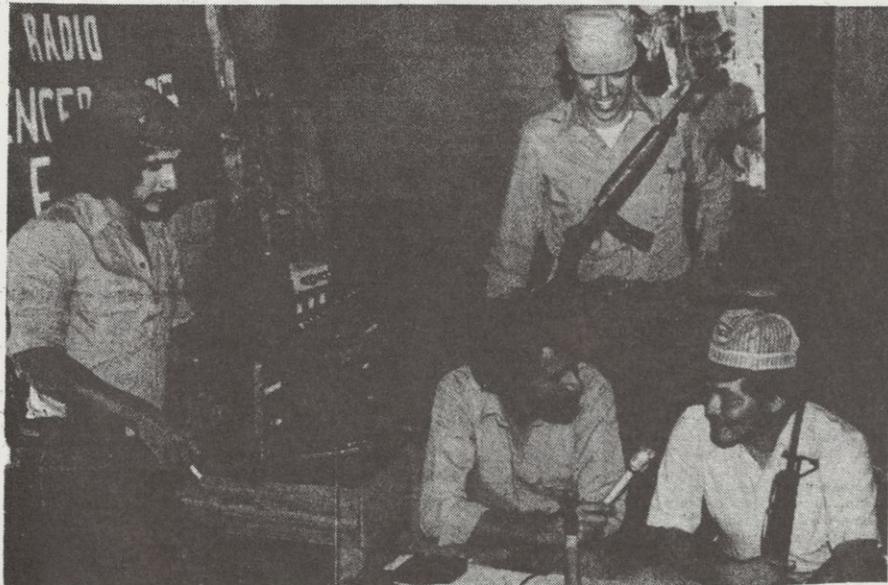
la guerilla doit agir vite

Le 20 janvier, Ronald Reagan s'installera à la Maison Blanche. Les guérilleros sont lancés dans une course de vitesse pour tenter de s'assurer la maîtrise du Pays avant cette date. La guerre qui n'ose dire son nom en dépit des quelques 10.000 victimes prend désormais les formes classiques d'une guerre révolutionnaire. Si l'on en croit un ministre nicaraguayen et l'opposition salvadorienne des mercenaires américains se battent directement aux côtés des militaires de la junte. Ce ne sont plus seulement les traditionnels conseillers techniques américains spécialistes anti-guerilla qui encadrent les corps d'élite. L'engagement US est encore plus net alors que 500 anciens soldats de Somoza auraient quitté le Guatemala, où ils s'étaient réfugiés, pour rejoindre les forces de la junte. Du côté du Honduras la coopération militaire avec le gouvernement salvadorien est déjà effective, opération de rattachage à la frontière des deux pays, neutralité bienveillante lors des raids sanglants de l'armée salvadorienne ou des membres de l'organisation paramilitaire ORDEN.

Ces véritables expéditions punitives ont lieu de manière incessantes, les réfugiés salvadoriens au Honduras étant exécutés à la machette, pour économiser les munitions ou bien ligotés et brûlés vifs à l'essence comme l'ont rapporté des médecins d'organisations humanitaires.

Au Salvador, l'"offensive finale" contre la junte a été déclenchée samedi 10 janvier. A Santa Ana, la 2ème ville du Salvador, située à 65 kms de la capitale, est tombée aux mains du FMLN "Depuis la caserne, la première tombée sous le contrôle des forces révolutionnaires des appels sont lancés aux autres unités de l'armée pour qu'elles se joignent à nous" ajoute le communiqué. Un porte-parole militaire de la junte accusait samedi des officiers d'avoir mis le feu à la caserne de Santa Ana "dans une action coordonnée avec les forces de gauche". L'AFP annonce qu'une radio de la capitale est tombée samedi aux mains des rebelles. L'agence salvadorienne de Mexico parle de trois stations de San Salvador contrôlées par le Front. La junte se contente de nier ces informations déclarant tenir la situation bien en main dans tout le pays, mais les forces gouvernementales devront tenir sous les coups de boutoir du FMLN jusqu'à l'arrivée de Reagan à la Maison Blanche. Reagan qui a promis un soutien accru à la junte, soutien qui pourrait bien prendre la forme d'une intervention militaire directe, corps expéditionnaire de marines à l'appui. Le Salvador est-il en passe de devenir le nouveau Vietnam d'Amérique centrale ?

Nicolas



Quelque part au Salvador : un responsable de la guerilla au micro de « Radio-Venceremos » l'une des stations clandestines du FMLN.

CORSES

un soutien nantais ?



Depuis deux mois, six prisonniers politiques corses font la grève de la faim dans les prisons françaises pour obtenir leur mise en liberté provisoire. Leur santé et même leur vie sont gravement menacées.

Ils ont été arrêtés il y a un an, à la suite des événements de Bastelica. Ils avaient intercepté deux barbouzes du réseau "FRANCIA" qui ont avoué appartenir à un réseau terroriste lié au pouvoir et avoir réalisé de nombreux attentats.

Ils se proposaient de les présenter à la presse pour dénoncer les méthodes du pouvoir français en Corse puis de les remettre entre les mains de la justice.

Pendant ce temps, le pouvoir traite ces militants comme des terroristes et des preneurs d'otage. Il organise un véritable débarquement de gendarmes et de parachutistes. Le déploiement de force et le quadrillage sont tels que trois personnes sont tuées dont deux civils, abattus par les forces de l'ordre. La justice française en profite pour inculper le maximum de militants corses (59).

Alors que 17 militants corses vont être jugés le 14 janvier par la Cour de Sureté de l'Etat pour "participation à bande armée" et "séquestration", la justice n'a encore même pas cherché à vérifier les aveux des barbouzes. Alors que six de ces militants sont encore en prison, extrêmement affaiblis par leur grève de la faim, les barbouzes ont été remis en liberté.

Face à l'attitude scandaleuse du pouvoir et de la justice française par rapport aux corses, nous appelons toutes les organisations humanitaires, démocratiques, syndicales et politiques de gauche, et toutes les personnes intéressées, à une réunion pour envisager le soutien à apporter aux militants corses par rapport à leur grève de la faim et lors de leur procès en Cour de Sureté de l'Etat. Le mercredi 14 janvier à la Fraternité Protestante.

O.C.T.

B R È V E S ...

■ TIR

Les irresponsables ne devraient pas jouer avec des armes à feu. Dans son appartement monsieur Rio avec son beau-frère, avait réquisitionné deux pièces et le couloir central pour s'adonner au tir à la carabine. Ce loisir malsain dura jusqu'à ce que Rio junior âgé de 4 ans de demi prit une balle dans la tête pour avoir seulement voulu traverser le couloir. Gravement atteint il a été transporté au C.H.U. en famille...

■ TAPIS ROULANT.

Après s'être vu ôter le plaisir de vivre au grand air, de marcher, de picorer paisiblement, les poulets doivent à présent, remercier monsieur Balan de sa grande mansuétude. En effet, ce génial inventeur, a trouvé le moyen (un tapis roulant) de les mettre en cage plus vite et avec moins de personnel. Les pauvres gallinacés n'auront même plus le contentement de pincer les doigts de leur porteur. Tout se perd !

■ MALADRESSE.

Devant le tribunal administratif de Nantes, les communes de Nantes, Bouguenais et Couéron ont réclamé l'annulation d'arrêtés préfectoraux inscrivant de manière autoritaire dans leurs budgets les dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association. Une "maladresse de rédaction" dans le texte de la loi Guerneur a permis aux avocats des communes d'appuyer leur argumentation. Il n'est en effet pas précisé qui doit payer les forfaits à verser aux élèves des écoles privées. Ce flou juridique n'a pas empêché le préfet d'imposer le paiement des sommes dues par les communes plaignantes.

■ TUNNEL.

Le syndicat CGT de Dubigeon a envoyé une délégation de la mairie de Nantes, afin d'exprimer sa crainte de voir l'outil de production se détériorer par la construction d'un pont au niveau de Cheviré. Pour la CGT sa réalisation pourrait être mise à profit par les pouvoirs publics pour justifier une réduction des capacités de production de l'entreprise. Les élus ont déclaré : que la construction d'un pont ne leur semblait pas adéquat car elle handicaperait les activités du port, que la mise en chantier d'un tunnel s'imposait et que les plans relatifs à cette réalisations étaient avancés.

■ INVITÉ

Désirant passer un bon réveillon, Jean Claude n'a rien trouvé de mieux que de se servir dans la caisse de son employeur. Lorsque l'on a les clefs, à quoi bon s'en priver ? Voleur au grand coeur il invite un quidam à partager son gîte et son repas. Mais celui-ci, vil individu, s'empresse de l'alléger de son butin, et de s'esquiver sur la pointe des pieds. Invitera-t-il quelqu'un à manger ?

■ GUILLOUARD

Le Tribunal de Commerce de Nantes a rejeté la requête de Monsieur Sirvin, directeur de l'entreprise Guillovard qui avait pour objet de préserver la possibilité d'un appel de la décision de liquidation de l'entreprise. Celle-ci devant intervenir le 26 janvier 1981, le syndicat CFDT estime que l'emploi des 458 salariés est possible car il existe des marchés, et que l'aide des pouvoirs publics doit être maintenue malgré tout.

BREVES NUCLEAIRES

■ LA HAGUE - INCENDIE NUAGEUX -

Mardi 6 janvier : un incendie se déclare dans une des zones les plus protégées qui suit : le centre de retraitement de La Hague. La combustion des déchets dans un silo souterrain a rapidement entraîné le dégagement d'un nuage radioactif. Cesium, strontium et plutonium gambandent donc sur la pointe cotentine. Face à cette contamination massive un millier d'employé du site ont manifesté leur vive inquiétude. De son côté, la COGEMA, propriétaire des lieux, a organisé une opération "séduction" auprès des journalistes qui ont pu visiter le site, munis de combinaison shaddock. "On aurait pu y aller tout nu, surtout pour si peu de temps, tellement la contamination est faible, mais les règlements de sécurité, n'est-ce pas"... Population et employés n'apprécient guère la plaisanterie...

■ CEA - MALADIE PROFESSIONNELLE -

Renée Breugnot est morte d'une leucémie le 3 janvier dernier. Elle travaillait à la direction des applications militaires du CEA. Agent technique, puis technicienne, elle manipulait des prélèvements pris dans le champignon des essais nucléaires. Vous savez ce que c'est : les boîtes à gants furent parfois... Bouffée à petit feu elle n'est pas la première : de 55 à 65 décès dus au rayonnement ont été constatés et ce pour la seule région parisienne.

■ PLOGOFF - ATTENTAT EXPLOSIF -

Mardi 6 janvier, (journée "chargée") : une maison en refection achetée récemment par E.D.F. a été victime d'un attentat à l'explosif, qui s'il n'a pas fait beaucoup de dégât n'en constitue pas moins la première utilisation de la poudre sur le cap Sizun. Revendiqué par le groupe "stoum" l'attentat divise la population : "coup monté", "c'était à prévoir"... on en entend de belles à Plogoff.

■ BROKDORF - PERMIS DE CONSTRUIRE -

Le 1er décembre, le ministre allemand de l'intérieur M. Daum, a annoncé la reprise des travaux de construction de la centrale nucléaire de Brokdorf, près de Hamburg. La cessation des travaux avait été ordonnée en 77 par un tribunal local, jusqu'à ce que les problèmes de déchets aient pu être résolus. Le gouvernement ayant maintenant estimé que les exigences du tribunal sont satisfaites, le permis de bâtir a été octroyé. A l'annonce d'une 3ème manifestation, et sous la pression des pouvoirs locaux, le tribunal ordonna l'interruption des travaux. C'était une énorme victoire pour le mouvement anti-nucléaire qui avait lutté pendant 3 ans. Aucun autre permis n'avait été accordé. Avec cette décision du gouvernement d'octroyer le permis, on s'attend à un regain des actions du mouvement anti-nucléaire local...

Contact : BUU Hamburg Bartelstrasse 26
2000 Hamburg 6 West Germany

THEATREQUIPE

L'AMERTUME

Le Théâtrequipe est dans une passe amère et désabusée. Depuis 66, ils ont fait reconnaître leur action participée à de nombreuses animations, stages, ateliers, et surtout créé un lieu et un public. Quand on sait que cette action culturelle est l'oeuvre de bénévoles, on mesure mieux l'importance du chemin effectué. Leur dernière expérience "Boulevard Durand", malgré ses faiblesses, a eu quand même l'originalité d'amener au théâtre des gens qui n'y seraient jamais venus : autant des comédiens amateurs entraînés dans cette aventure de théâtre après le boulot, que d'un public peu habitué aux salles de spectacles : "certains venus de Bellevue à vélo". Même si les intellectuels de service ont été crispés par le côté mélo au ton et propos daté, l'originalité de l'expérience demeure dans sa démarche et dans son succès. Action culturelle relayée par les militants des comités d'entreprises, premier pas d'une tentative de créer une structure nantaise de Culture Populaire.

Un premier succès qui n'a pas été sans suite puisque les représentations récentes de cirque à Noël en sont le prolongement logique et encourageant.

Mais voilà, le théâtrequipe, malgré sa longue présence sur Nantes est actuellement en pleine insécurité. L'équipe n'estime pas produire moins de spectacle qu'une troupe professionnelle. Au contraire, l'importance de leur public révèle nettement plus qu'un encouragement. Pourtant le théâtrequipe en est actuellement à revendiquer son existence. Pendant longtemps théâtrequi-

pe et la Chamaille étaient indissociés. En effet les professionnels de la Chamaille sont issus de la troupe d'amateurs du théâtrequipe. D'un commun accord la subvention, attribuée dans le cadre du conventionnement par la mairie de Nantes, a été versée à la Chamaille, les amateurs n'estimant pas avoir besoin de financement pour mener à bien leur démarche théâtrale.



Quant aux locaux, la municipalité de Nantes vient d'effectuer pour 100 millions de centimes de travaux. "Ça paraît énorme, souligne un membre de l'équipe, mais c'est amorti sur 50 ans, ça ne fait que deux millions de centimes par an ; la Mairie fait la même chose pour entretenir une chapelle ou un hangar à bananes. Le hic, c'est que les aménagements ont été fait sous l'oeil permanent de la Chamaille, nous à l'Equipe on subit un peu ces agencements. Et

l'alternance, pour utiliser ces locaux n'est pas possible si on travaille de 8H du soir à 2H du matin, on ne peut pas prendre deux heures avant et deux heures après pour monter et démonter le décor et faire place nette. On ne pourra jamais avoir un fonctionnement équivalent. Ce serait nier notre originalité. Par négligence ou naïveté on a laissé la situation se développer. Actuellement on se sent évincés de nos locaux".

Pour la Chamaille, le problème c'est qu'en tant que professionnels, ils se voient obligés de programmer leur activité alors que ce n'est pas le fonctionnement de l'Equipe. "On joue une opération de survie, poursuit un membre du théâtrequipe, et on y perd beaucoup d'énergie. Déjà brimés par le manque de temps, le travail extérieur ne nous laissant que le temps de loisir, entièrement consacré au théâtre, on a été conduits à demander une subvention à la Mairie pour payer notre part de chauffage, les décors et les costumes. Quant à notre participation aux festivals Nantes Nord (dont on n'était pas responsable, quant à l'ensemble de la programmation) nos spectacles on permis d'éponger par nos succès, et notre public, les déficits des autres..." "Une sorte de mécénat d'amateur pour financer des pros" ironise un autre comédien de l'équipe. Avec tous ces problèmes de locaux et de finances, le théâtrequipe ne sait pas quand il présentera son prochain spectacle "Sauvés" une pièce assez noire d'Edouard Bont. Un choix qui fait écho à la morosité des comédiens du Théâtrequipe ?

CONTRACEPTION MASCULINE

Sept hommes ont commencé depuis deux mois sur Nantes une expérimentation de contraception masculine selon le protocole dit de "l'hyperthermie scrotale"

Parallèlement à cette expérimentation, il semble important de poursuivre le débat sur la question de la contraception masculine.

Prochaine réunion : mercredi 21 janvier 20H30 chez Michel Durand 24 rue du Maine Nantes (près Rd point Rennes)

Propositions de thèmes de travail :

- Bilan de la rencontre nationale ARDECOM

- A Lyon : état de l'expérimentation

en France ; vie des groupes ARDECOM en France

- Diffusion du N12 de la revue : contraception masculine sur la région

- Désir de paternité et non paternité, pourquoi la contraception ?

- Quelle résistance à la contraception ? etc...

- Eventuellement jeter les bases d'une nouvelle expérimentation selon le protocole hormonal pour septembre 81 avec les individus intéressés.

Le groupe reste bien sûr ouvert à d'autres propositions de démarches ou d'interventions à définir collectivement. (ARDECOM) de Nantes



MORANGE & FERTIER un opéra rock fiction

Cocktail d'insolite, d'émotion, de dominantes bleu froid de voyage dans l'espace intérieur, tel est le spectacle de Morange et Fertier. Une démarche ambitieuse mais si on se fie à leur album "Love Spirale" sorti il y a deux ans, le climat musical original, dense et incantatoire à toutes les chances de nous emporter dans son sillage vers les galaxies intérieures. En deux ans, leur spectacle a beaucoup évolué, il a été entièrement réécrit pour le printemps de Bourges de l'année passée et dernièrement restructuré avec la venue d'un troisième musicien, le batteur J. KASPROVIAK. Ce tout nouveau spectacle se définit comme OPERA ROCK FICTION. Opéra parce que le spectacle est global, projection et éclairages étant partie intégrante de l'ensemble musical continu, chanté et parlé. Rock, en référence à une musique actuelle plus que précisément au rock'n roll. Et enfin Fiction, pour évoquer les thèmes abordés : fantastique, imaginaire, voire psychanalise.

J.F. Morange le reconnaît volontiers : "c'est un spectacle qui se veut exigeant par sa forme même et qui repose plus sur une intériorisation que sur la bastonne façon hard-rock. La trame, c'est l'itinéraire de Martin, projeté sur la planète nuit (l'inconscient) et qui voit son image démultipliée sur la planète jour. Tout part d'un constat de réalité quotidienne (le petit dej, l'employé du gaz...) puis le fantastique intervient en détraquant ce quotidien. C'est l'histoire d'un homme clos



et de son cheminement intérieur à la recherche de la lumière. Ce qui m'intéresse, c'est de prendre des photos de la face cachée de la tête, explorer les parois de la nuit".

Basés dans la région, près de St Philbert de Grandlieu, Morange et Fertier ne se sont pourtant pas produit à Nantes depuis le Festival Nantes Nord, il y a deux ans. Il est vrai que la très grande personnalité de leur travail les fait demander dans toute la France où ils tournent assez régulièrement. Parallèlement ils font quelques animations

scolaires sur la Science Fiction, à partir du secondaire. Si vous voulez vous laisser envouter par ce climat musical très élaboré (guitares, synthé, percussions et batterie) et ces textes très forts, nul doute que vous serez du voyage dans ce paysage de mythologie contemporaine, "En partance pour une direction d'amnésie générale".

Nicolas.

MORANGE & FERTIER mercredi 14 janvier
Fac de Lettres 21H (20F)

DELAHAYE

Gérard Delahaye est un lutin chaleureux qui mord dans les mots à plein swing et vogue d'humour en colère. Des échappées d'allégresse entre deux mots mouillés qui vous collent au cœur comme une passion calme. La chanson bourrée de désirs, d'embruns et de mélancolies, errance au pays des dunes et des rires, de la mouillure et des battements de fièvre. Conteur sonore, ainsi parle Gérard Delahaye :

"Je chante pour me surprendre me surpasser, me dépasser, me démolir, me ramollir, me rattacher à un grand corps que j'imagine derrière le mur de mes oreilles, une oreille énorme comme celle de Julos, la bleue, qui attend la note ou le mot suprême, celui que nul ne dit jamais. Et je chante pour surprendre les gens, pour qu'ils me donnent leurs rires, leurs larmes, leur attente et leur amour, pour leur rendre tout cela multiplié par eux-mêmes. La scène, les bons jours, c'est la multiplication des pains (ça y est, qui-ci se prend pour Jésus Christ en personne !) c'est un panier de fruits commé dans un conte de fées,



plus vous en prenez et plus il y en a, avec des "ooh" avec des "aahh", et des "oh, la belle rouge !" et je suis l'artificier sauvage sur son cheval de braise douce. J'attends des gens qu'ils ouvrent leurs yeux et leurs oreilles et je ne fais jamais que leur montrer des trésors qu'ils avaient sous leur plancher, où ils ne mettaient pas le nez."

Gérard DELAHAYE 16 janvier 81 21H
salle des Marsauderies (route de Paris) loc (25F) Librairie 71, Maillet et Nantes Musique.
le soir : 30F. Organisé par l'ACCID.

MEGOSTAR

Pour son premier spectacle de l'année 81, la Maison des Jeunes de Bouguenais propose à son public deux groupes qui se produiront tous les deux jours pour la première fois en public nantais.

Megostar est un groupe tout nouveau composé de cinq musiciens : Alain Thierry (guitare et chant) Patrick Lepenru (flûte traversière) Jean-Louis Fraud (claviers, chant) Michel Guenal (batterie chant) et Philippe Crochet (basse guitare chant).

Sans trop préciser leur texte d'annonce parle d'une "musique personnelle et variée inspirée du rock, ni ska, ni hard, en marge des modes, ni morose, ni uniforme, travaillée dans un esprit de spectacle..." En Ière partie : Michel Lebouill un chanteur nantais accompagné par deux guitaristes une basse et un clavier. Si on se fie à la notice : "il nous parle de manière poétique parfois nostalgique voire brutale de la vie de forcené que nous menons de sa propre vie et des regrets de son enfance..."

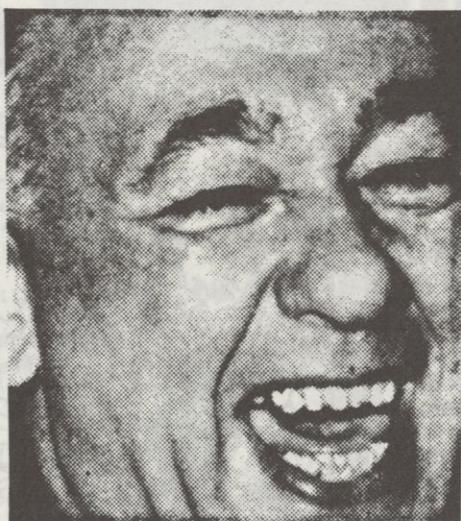
MEGOSTAR et Michel LEBOUILL
Samedi 17 janvier 21H à la Croix
Jeannette (10 et 15F).

VICTIMES DU DEVOIR

complexe Ionesco...

"Victimes du devoir" passe pour être une des pièces les plus complexes de Ionesco. Une oeuvre écrite en 52, méconnue, très peu jouée. Celle où Ionesco a peut-être le plus investi de lui-même. Une quasi autobiographie. Pour La Chamaille, "c'est une pièce pleine d'action qui n'a pas le côté didactique un peu rébarbatif de certaines oeuvres de Ionesco. Le thème est double. D'abord la Recherche de l'Absolu, traitée avec dérision et une interrogation sur le théâtre : que peut-on dire au théâtre et comment ? Un problème au centre de nos préoccupations : coller à l'actualité, le théâtre militant, qu'est-ce-que ça veut dire ? Quand on relit les pièces écrites par Gatti sur 68, ça ne va plus. A l'époque ça a du soulever des tas d'interrogations, mais aujourd'hui c'est vide, ça ne veut plus rien dire..."

L'intrigue de "Victimes du devoir", Choubert et sa femme, petits bourgeois conformistes, roulant sur la sécurité. Ils voient débarquer un policier qui met en demeure Choubert de retrouver un certain Mallot, indvidu dont on ne sait pas grand chose. Cette recherche va revêtir pour Choubert un caractère obsessionnel, voyage au pays de sa conscience coupable. Tenaillé par le policier à la fois metteur en scène et psychanalyste, Choubert le médiocre, fera de cette introspection sa raison de vivre, son obsession quotidienne. Un peu comme celui qui passe 15 ans de sa vie à construire la basilique de Lourdes en Allumettes. Avec toujours en lui un fatalisme,



un renoncement qui l'empêche de se dérober. Choubert ne peut réussir à fuir et le retour au quotidien sera marqué par la résignation, l'infantilisation de celui qui a voulu échapper à son destin.

Pour les comédiens de La Chamaille, travailler sur le texte de Ionesco, c'était tenter de coller au sens tout en intégrant toute la démarche du théâtre contemporain. Le décor est à la fois lieu théâtral et son enveloppe, le non-théâtre. (passerelle et dispositifs techniques, cintres, projecteurs...) "Quand Choubert tente de fuir, il essaie de transgresser ce décor, grimant dans les échaffaudages, quittant le lieu théâtral... Cette dérision du décor c'est le côté artificiel, "papier à cigarette" du théâtre. La mise en scène est élaborée collectivement : c'est très dur mais passionnant. Par rapport au texte, on essaie de rester dans la subtilité, la nuance, tout en gardant la dimension du grotesque". A mesure que la première approche, la tension monte. Une situation qui

COULTON & FISHER retro...

Le catalogue d'hiver de la collection Coulton & Fisher est dans les tons rétros... De la chanson française d'avant guerre. Doucement pincé sans rire, tendrement désuète comme "les débits de l'eau (Ah qu'il est beau) de Charles Trenet, "Couchés dans le foin" de Mireille et d'autres chansons d'avant-guerre revues et arrangées par les deux compères nantais. Un soupçon de Bourvil, deux doigts de chansons américaines et des instrumentaux américains dans les teintes du jazz parsemés de mélancolie. JEUDI janvier au Chalet rte de la Jonelière. Le spectacle est à 21H (mais on peut venir manger dès 20H. Très bonne cuisine familiale...)



diac sept

pour la Chamaille, s'apparente à la pièce : "On se trouve dans un étai avec l'angoisse par rapport à cette première. Il faut être prêts pour le 17, on ne peut pas arrêter, laisser tout tomber : la culpabilité de ne pas avoir mené le travail jusqu'au bout serait encore pire."

Pour l'heure, la perçuse à la main, ils bricolent les chaises : "Il faut bien le dire, on casse beaucoup dans cette pièce..." Dans le programme de la pièce, à sa création, Ionesco avait fait insérer cette note "Tout effort est vain de se débarrasser du monde".

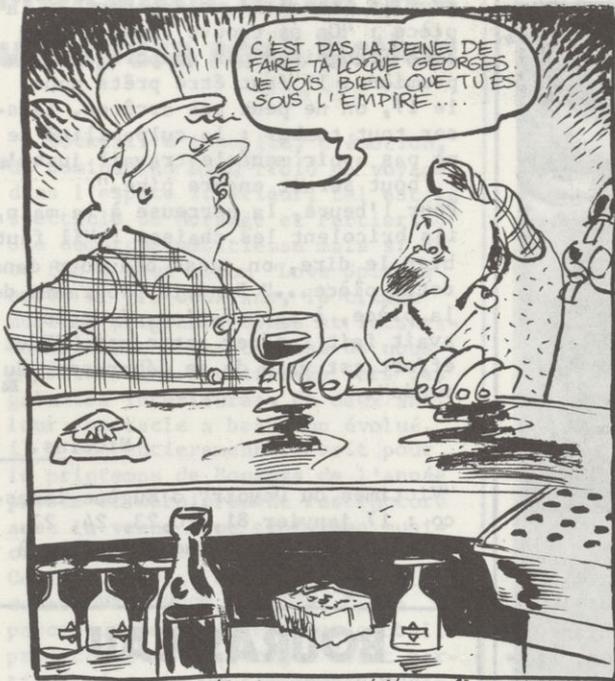
Nicolas.

"Victimes du Devoir" d'Eugène Ionesco : 17 janvier 81, 20, 23, 24, 27, 30 et 31 janvier 5 rue du Ballet à 21H.

BOURASSEAU insolite...



Après une tournée qui l'a mené dans différentes villes du centre de la France, le chanteur Christian BOURASSEAU sera de nouveau face à son public nantais. Auteur-compositeur-interprète, il nous fait partager ses histoires insolites. Ni chanteur engagé, ni poète somnifère, ni intellectuel broussailleux, BOURASSEAU... écoutez plutôt... il rencontre la vierge à Pigalle, a de gros problèmes de logement dus à une rentrée de femmes trop importante, danse avec un coffre-fort sur un aire de tango et souffre d'imperméablomanie aiguë ! Il rend hommage à sa bouche (c'est la moins chère !), mais nous livre aussi la dernière lettre d'un pendu, évoque l'enfant attendu et la douceur d'un réveil... BOURASSEAU a su créer un spectacle de qualité. La construction rigoureuse de ses textes et de tout son spectacle, son talent de comédien, en font un artiste à part entière. Il se produira au FOYER DU JEUNE TRAVAILLEUR 3, Bd Vincent Gâche à Nantes, le vendredi 23 janvier 81 à 20H30.



C'EST PAS LA PEINE DE FAIRE TA LOUPE GEORGES. JE VOIS BIEN QUE TU ES SOUS L'EMPIRE....

Et lui qui ne voulait pas faire d'histoire...



LA BOISSON LA BOISSON TU N'AS QUE ÇA A LA BOUCHE...

Songe : Ah que me souffe se Georges le terrasseur



RUFFIAN, FORBAN SACRIPANT, MECREANT AUTANT EN EMPORTE LEVENT

chez JEAN-EDOUARD

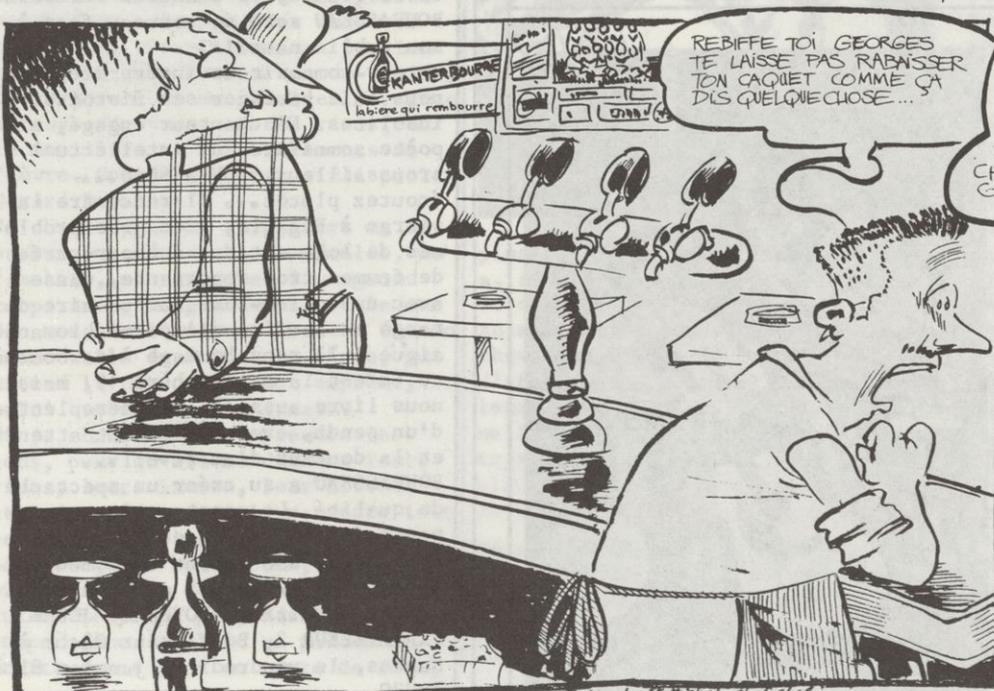
Ah le charme indolite des bistrotts, hauts lieux de culture Populaire "in vivo"



NON MAIS REGARDEZ MOI CETTE GRAINE DE PAS GRAND CHOSE, CE SOUS-RIEN, CE TOCARD CE ZERO, CETTE EPAVE...

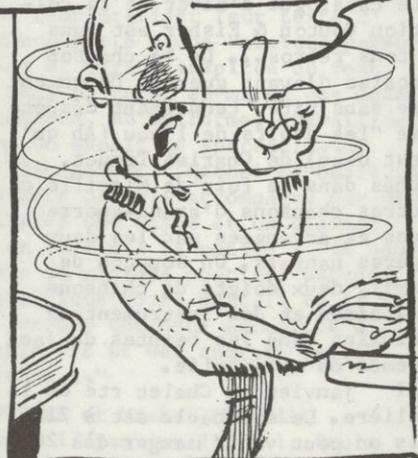
CAFE	1.25
EPAU MINERALE	0.85
LIMONADE	0.95
HUILE DE FOIE DE MORUE	1.20
TEEPOLI	0.05

voilà ce qu'on appelle une poupee qui a de la conversation...



REBIFFE TOI GEORGES TE LAISSE PAS RABAISSE TON CAQUET COMME ÇA DUS QUELQUE CHOSE...

...EUH... LA SCIENCE... PEUT METTRE EN LUMIERE LES DIMENSIONS DE L'HOMME DANS LE COSMOS... MAIS IL FAUT UNE COMMUNAUTE POLITIQUE D'HOMMES CONSCIENTS DE LA FORCE DE LEUR RAISON, DU POIDS DE LEUR PAROLE DU SERIEUX DE LEURS ACTES, POUR CHOISIR LIBREMENT L'AUSTERITE QUI GARANTIRA LEUR PROPRE VITALITE



Au prix d'interpretation feminine au festival de la BS à message de S Michel chef chef

CINEMA

concorde. - MIDNIGHT EXPRESS 20H + 14H dim
 THE ROSE (Rydell) 22H + 16H dim
 LE LAUREAT (Nichols) 20H + 14H dim
 L'EMPIRE DES SENS (Oshima) 22H + 16H dim
 CINQ SOIREES (Konchalowski) 20H + 14H dim
 LA CITE DES FEMMES (Fellini) 22H + 16H dim
 LENNY 20H + 14H dim
 LES DAMNES (Visconti) 22H + 16H dim

ariel. - TENDRES COUSINES (Hamilton) 14H/16H/18H
 WERNING 20H/21H50/ sam 23H40.

racine. - BONS BAISERS DE RUSSIE (007 !..)
 14H/16H/20H/22H

versailles. - LES SEPT SAMOURAIS (A. Kurosawa) 20H15 + 14H30 dim
 PHANTOM OF PARADISE (B. De Palma) 20H + 14H dim
 VOL AU DESSUS D'UN NID DE COUCOUS (M; Forman) 22H + 16H dim

katorza. - LE CHASSEUR (B. Kulik)
 LE CHEF D'ORCHESTRE (Wajda)
 UN DROLE DE FLIC
 BLUES BROTHERS (Lanais)
 14H30/20H/22H15

olympia. - MORT A VENISE (Visconti) V.O. 20H
 GOSSES DE TOKYO (Ozu) 22H15
 Mer et dim 15H BRANCO APACHE

colisée. - GLORIA (Cassavettes)
 OUBLIER VENISE (Brusatti)
 JE VOUS AIME (Berri)
 14H30/20H/22H15

appolo. - UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Giovanni) 14H/16H15/20H/22H15 sam OH30
 LES 101 DALMATIENS (Disney) 13H45/15H55/18H05/20H10
 LES CHARLOTS CONTRE DRACULA 22H10 sam OH10
 LA CAGE AUX FOLLES (Molinaro) 13H50
 BLUES BROTHERS (Landis) 14H
 LA CIGALA 14H/16H/18H/20H/22H/ sam minuit.

bonne-garde. 16 et 17 janvier : 20H45/18 janv :
 15H et 20H45 LES MONSTRES DE LA MER

beaulieu. - Cycle "Les libertés ne sont plus ce qu'elles étaient".

gaumont - UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Giovanni) 14H10/16H45/19H55/22H30
 INSPECTEUR LA BAVURE (Zidi) 14H15/16H45/19H55/22H30
 LA BOUM (Pinoteau) 14H15/16H45/19H55/22H30
 LE CHASSEUR (B. Kulik) 13H55/16H30/19H55/22H25
 GLORIA (Cassavettes) 13H50/16H/20H20/22H30
 SUPERMAN II (Lester) 13H50/16H/20H20/22H30
 TUSK (Jodorowsky) mercredi 14 et 16 tarif unique 10F.

cinémercredi. 14 janvier
 LE VOYAGE EN BALLON (Lamorisse) 14H30
 OLIVER (Com. mus.) 17H
 21 janvier
 LES ANIMAUX (Rossif) 14H30
 PLUME DE CHEVAL (Marx Bros.) 17H



Gloria.

de John Cassavettes

Règlements de compte au sein de la Maffia. Un monde de flingueurs et de flingués où Gloria essaie de sauver son jeune protégé, enjeu d'une course à la mort. Personnages outranciers, situations caricaturales, présence du micro dans les plans intérieurs... La volonté apparente du réalisateur était de renverser la vapeur des traditionnels films de gangsters, de démythifier une forme acquise. Tout est fait pour que la démonstration soit évidente, mais en assénant un discours parallèle, Cassavettes ne parvient guère qu'à gêner le spectateur avec un parti pris intellectuel mal maîtrisé. Trop ambitieux, ce long film, n'échappe pas au ridicule, et ce, malgré la qualité de certaines séquences (en particulier au début..)

P.

"Gosses de Tokyo." à l'Olympia.

"Bons baisers de Russie." au Racine 2



Le chef d'orchestre.

(Andrzej Wajda)

Jeune violoniste polonaise Martha se laisse envoûter, au cours d'un voyage aux U.S.A. par la personnalité d'un chef d'orchestre de renommée internationale. Autrefois, en Pologne, celui-ci était amoureux d'Anna la mère de Martha... Essayer de mettre à nu une réalité nationale en révélant ses multiples conséquences sur la vie quotidienne est un pari difficile, où les détails absorbent souvent l'essentiel. Mais Wajda réussit son film avec rigueur et simplicité grâce à des personnages bien construits et une mise en scène sans artifice. De ce film habile qui parvient à analyser une situation politique au travers d'un conflit de couple. On retiendra avant tout l'évidente question du rapport du créateur à la société.

P.

BEAULIEU BOUGUENAI
 cycle "Les libertés ne sont plus ce qu'elles étaient"...

vendredi 16 à 21H VACANCES ROYALES sam 17
 19H30 présentation de VACANCES ROYALES projection à 20H
 21H30 PAUSE-SANDWICHES (offerts par Le Beaulieu).
 22H PLOGOFF des pierres contre des fusils suivi d'un débat avec Le Garrec.

cinémathèque

L'oeuvre d'Otar IOSELANI (cinéaste géorgien)

13 janvier
 LA CHUTE DES FEUILLES 20H
 IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR 22H

14 janvier
 LA PASTORALE 20
 suivi d'un débat avec l'auteur.

AGENDA

MERCREDI 14

- 20H-22H rencontre du groupe NAISSANCE 30 rue de la Boucherie.
- 20H30 : réunion pour le redémarrage de l'atelier photo-adultes. MJC St Herblain, avenue Alain Gerbault.
- 21H : Morange & Fertier Fac de Lettres.

JEUDI 15

- 20H30 : A.G FEMMES sur la Campagne "Femmes et emploi" au centre des Femmes, 3 rue Conan Meriadec
- 20H30 : PAS ROLE D'HOMME chez Philippe FREUX 7 allée Ile Gloriette 4e étage.
- 21H : ANDRE GABORIT poète auteur compositeur, auditorium du conservatoire. Px 20F, location : 27 rue du Moulin et 35 rue de la Contrie
- 21H : Recital clavecin avec Yannick Le Gaillard Eglise St Croix
- 21H : concert association symphonique nantaise salle Vasse.
- 21H : Concert, violoniste japonaise Noliko Okada et flutiste Jean Claude Lefebvre, salle Vasse entrée gratuite réservation : Simon musique 15 rue J. Jacques Rousseau.

VENDEDI 16

- 21H : Gerard DELAHAYE Salle des Marsauderies (Rte de Paris) location Librairie 71 et Maillet organisée par l'ACCID
- 21H : ANDRE GABORIT poète auteur compositeur salle St Roch à BLAIN Location 18 rue du Chateau
- 17H30 et 21H : Le tour du monde en 80 jours "Connaissances du monde" par Guy Thomas, salle Vasse
- 21H : Jazz Antony Braxton Quartet Auditorium du conservatoire.

SAMEDI 17

- 21H : RECITAL CLAUDE BESSON groupe "Cygüe" au conservatoire national de région. Px 20F et 25F
- 21H : LILIDROP + TELEPHONE à la Beaujoire, location : Fuzz à Nantes Agora à la Roche/Yon, Gilradio à St Nazaire et Dixie à Cholet.
- 17H : réunion publique de Révolution internationale, centre social des Bourderies, Nantes Chantenay. "L'internationalisme prolétarien, premier besoin des ouvriers polonais"
- 21H : "Victimes du devoir" au théâtretréque, rue du Ballet. Représentations suivantes : 20, 23, 24, 27, 30 et 31 janvier. Renseignements et réservation théâtre de la Chamaille (29.24.27.)
- 21 H. MEGOSTAR et Michel LEBOUILL à la Croix Jeannette.

DIMANCHE 18

- Radio Libre 44 de 10 à 13H
- 16H : récital d'orgue avec Jean Langlais Eglise Ste Thérèse.

LUNDI 19

- 18h30. Réunion du Comité Orvault de lutte contre la centrale du Pellerin. Salle Municipale Pt Chantilly

MARDI 20

- 19H : permanence MRAP, 7 rue de Gigant
- 18 à 20H : réunion Groupes Lesbien-nes 3 rue Coran Meriadec
- de 18 à 20H : permanence du centre des Femmes 3 rue Conan Meriadec
- 20H30 : bourse du Travail le symbolisme du taro par Geoffroy de Souzenelle, signification symbolique des 22 arcanes majeurs. Méditation et science sacrée. Youp la!

SALVADOR

La réunion sur le Salvador organisée par le comité France Amérique Latine et le Comité de solidarité Nicaragua est repoussée du jeudi 15 au Mardi 20 20H30 et aura lieu à La Frat. Protestante

MERCREDI 21

- 20H30 : REUNION GROUPE CONTRACEPTION masculine chez Michel DURAND, 24 rue du Maine Nantes
- 18H : RADIO CGT
- 18 à 19H : permanence du GLH Librairie 71
- 17H30 à 19H30 : Permanence AMIS DE LA TERRE 32 Quai Malakoff
- 20H30 SOIREE DEBAT "Les présidentielles quel avenir pour la Bretagne". Local du Cercle Celtique d'Orvault av des Verts Prés, la Botte d'Asperge, entrée libre.
- 18 à 19 h 30. Réunion commission Urbanisme des Amis de la Terre. 7 bis, av. Guillon.
- de 18 à 19 H 30 Réunion Commission Urbanisme des Amis de la Terre. 7 bis av. Guillon

JEUDI 22

- 21H "Salsifis Stompers" au Chalet
- 20H : AC DC à la Rotonde au Mans
- 21H : concert de l'Ensemble de Musique de Chambre "Beaux Arts Trio de New York" auditorium du conservatoire.

VENDEDI 23

- 21H : ANDRE GABORIT poète auteur compositeur, auditorium du conservatoire. Px 20F location 27 rue du Moulin et 35 rue de la Contrie.
- 20H30 : CHRISTIAN BOURASSEAU auteur compositeur interprète Foyer du Jeune Travailleur 3 Bd Vincent Gâche.
- 20H30 : ALAIN MOISAN maison des jeunes St Herblain Px : 8. 12 et 18F réservation à partir du 20 janvier MJC av Alain Gerbault St Herblain Tél 76.67.26.
- 21H : Chants et danses, ensemble soviétique de Georgie Palais des Sports Beaulieu (40 et 50F) comité des fêtes de Nantes
- 20H30 : spectacle de ballet par la compagnie Viola Farber, théâtre Graslin, représentations suivantes les 24 et 25 janvier.

SAMEDI 24

- 21H ANDRE GABORIT poète auteur compositeur salle St Roch à St Mars de Coutais location Mr Douillard, la Carrière
- 21H FEST NOZ à Saffré par l'Association Culturelle "La Source".

STAGES

stage CPO

samedi 17 et dimanche 18
"La voie polonaise et son enjeu" avec la participation de Paul Thibaud. Dteur Revue "Esprit"
Inscriptions CPO 79370 Celles/Belle

stage Culture et liberté

- 2 cycles d'initiation coupe et couture de 45H, 6 mercredi de 9 à 18H les 28 janvier les 4-11, 18-25 Février. 4 Mars
- renseignements : 30 rue de la Boucherie 48.48.16.
- INITIATION TISSAGE les 23 et 30 janvier et 6 février, renseignement UFCV 19 rue A. Leloup tél : 13.29.14

EXPO

Du 20 janvier au 7 février Peter Briggs, galerie Arlogos 1 rue de Santeuil Nantes
Jusqu'au 29 janvier Les Peintures de Kler au Resto Revues 2 rue du Refuge.

THEATRE

"Victimes du devoir" par le théâtre de la Chamaille au théâtretréque, tous les mardi et samedi de janvier et février à 21H
Jusqu'au 23 janvier "Le Philanthrope" de Christopher Hampton 21H Les 27 et 28 janvier 21H "Phèdre" de Racine. Maison de la Culture Nantes

STAGE THEATRE

Suite à la demande d'un groupe de femmes, le théâtre de la Petite Ortie organise des week ends d'expression corporelle et dramatique destinés aux femmes désirant se familiariser avec ces techniques. Ces week ends auront lieu salle Bel Air (rue de Bel Air près de Talensac) les samedis parès-midi et dimanches toute la journée, aux dates suivantes :

- les 17 et 18 janvier
- les 21 et 22 février
- les 7 et 8 mars
- les 4 et 5 avril
- les 23 et 24 mai
- les 20 et 21 juin

La participation demandée à chacun est de 75F par week end
Les places étant limitées, prière de prendre contact le plus rapidement possible avec le théâtre de la Petite Ortie 3 rue de l'Emery tél 89.00.14.

VENDEE

- mercredi 14 : café-concert au Nivillon place des Halles La Roche/Yon 21H Noel Vinon chantera "Mots de Terre, mots de fer" son disque '33T.
- jeudi 15 : veillée spectacle au FJT Arago avec la musique-bus de Yves Pacher
- Raymond Devos théâtre municipal de Fontenay Le Comte 21H
- vendredi 23 théâtre municipal de la Roche/Yon 21H, récital du batteur Frank Giraudeau, du chanteur yonnais Jacques Prial
- jeudi 22 conservatoire de la Roche 21H le Big Band de la Rochelle jazz et 5 saxos, 4 trompettes, 2 trombones etc...

cinéma

- vendredi 16 à la grange de la Généraudière 20H30 Roche/Yon, voyage au Pôle sud (documentaire)
- vendredi 16 au théâtre municipal de la Roche 20H30 visages et réalités du monde : le Brésil
- Mardi 20 théâtre municipal de Fontenay Le Comte 20H45 ciné-club "la flûte enchantée" d'Ingmar Bergman
- mercredi 21 théâtre municipal de Fontenay le Comte 14H45 film pour enfant "Avez vous un lion chez vous" de Hobl (Tchécoslovaque)
- mardi 20 théâtre municipal de la Roche 20H45 ciné-club : "le mécano de la général" de Buster Keaton
- cinéma le concorde de la Roche/Yon SUPERMAN II jusqu'au 20
- LE REBELLE " 20 (G. Blain) à partir du 14 STARDUST MEMORIES de Woody Allen
- à partir du 21 LES 101 DALMATIENS de Walt Disney

théâtre

- jeudi 15 théâtre municipal de la Roche 21H "Du vent dans les Branches de Sassafras" de René de Obaldia joué par le théâtre du Pratos.

STAGE DANSE

7 jours de danse africaine au rythme des congas déchainés, dans un vieux presbytère breton. C'est l'exotisme que vous pourrez vous offrir du 8 au 14 février pour la modique somme de 500F tout compris.
Pour tous renseignements et inscriptions écrire à AMARYLISS rue du Presbytère 56 BIEUZY-LES-EAUX par BUBRY Tél : (97) 51.90.00.

